

Quartier Essalam (Médéa)
Un incendie dans un immeuble fait 11 victimes

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7025 - MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Poursuite des débats
en plénière sur la LF 2025
**Des crédits
à la consommation
par les banques**

P03



**Grosse affaire de corruption
liée à des véhicules importés**

Fort préjudice au Trésor public

Lire en page 03

En parallèle aux lourdes sanctions financières de La LFP
Le MCO prépare Sétif et lorgne le podium

P11

P07

ORAN

Déchets ménagers
Les défaillances ont des limites!

Représentante de la Commission de l'UA, Ilwad Elmi Mohamed:
**Le Forum de la jeunesse africaine a abordé
des questions essentielles pour notre continent**

Du 25 au 27 novembre à Oran
14^{ème} Salon des énergies renouvelables



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Pour faciliter leur transit

La DG des Douanes appelle les voyageurs à utiliser sa plateforme numérique

La Direction générale des Douanes (DGD) a appelé, lundi dans un communiqué, les voyageurs entrants en Algérie ou sortants via les frontières terrestre, maritime et aérienne à utiliser sa plateforme numérique pour faciliter leur transit. Les services des Douanes assurent, à travers leur plateforme numérique, les déclarations, en ligne, de monnaie et d'objets à valeur ainsi que les titres de passage en douane (TPD) des véhicules, en plus d'autres services, ajoute le communiqué. En vue de bénéficier de ces services, la direction appel-

le les voyageurs à l'ouverture d'un compte électronique, en accédant au portail électronique du nouveau système d'informations des Douanes algériennes <https://alces.douane.gov.dz>. Après l'ouverture du compte électronique, les voyageurs peuvent accéder, à distance, aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie et d'objets de valeurs. Les Douanes algériennes ont lancé ces services numériques à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale.

Groupe mondial pour l'énergie de fusion (WFEG) Arkab participe mercredi en Italie à la réunion ministérielle



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, prend part, ce mercredi à Rome (Italie), à la réunion ministérielle du Groupe mondial pour l'énergie de fusion (WFEG) relevant de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui se tiendra au siège du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le ministre sera accompagné de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, du Président-directeur général

(PDG) du groupe Sonelgaz et du Commissaire à l'énergie nucléaire (COMENA), a précisé la même source. Cette réunion de haut niveau, qui sera co-présidée par la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, et le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, verra la participation de nombreux politiques et représentants des pays participants, de savants, de chercheurs, et de directeurs exécutifs d'entreprises mondiales spécialisées dans le domaine de l'énergie, ainsi que des entrepreneurs et investisseurs et autres.

Laid Rebiga

L'Algérie, un rempart pour défendre les causes légitimes à travers le monde

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie demeurerait un rempart pour défendre les causes légitimes à travers le monde, dont les deux causes palestinienne et sahraouie. Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une conférence organisée au Musée national du moudjahid: "De la victoire de Diên Biên Phu à la Révolution algérienne: des enseignements historiques et des perspectives futures", M. Rebiga a indiqué que "l'Algérie demeurera aujourd'hui, à l'ère du Président Abdelmadjid Tebboune, tout comme hier, un rempart pour défendre les causes justes de par le monde notamment les questions palestinien-

ne et sahraouie, ainsi que toutes les causes des peuples opprimés, par fidélité à nos héros, martyrs et moudjahidine, en vue de poursuivre leur voie de lutte commune avec tous les épris de liberté de par le monde". "Bien qu'elles soient de géographie et de contexte différents, la Glorieuse Révolution de libération, dont nous célébrons le 70e anniversaire, et la bataille de Diên Biên Phu, sont issues du même berceau, d'autant que la mémoire, la lutte et le destin communs nous unissent plus que jamais pour faire face aux tentatives désespérées, visant à déformer notre histoire commune de lutte et à entraver la construction d'un avenir prometteur", a-t-il soutenu.

Tourisme

L'Algérie dévoile ses atouts à Londres



Sous le slogan «Algeria is open for Tourism», un Forum algéro-britannique dédié au tourisme a mis en valeur les opportunités d'investissement offertes dans le secteur en Algérie. Organisé lundi par l'ambassade d'Algérie à Londres, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), en présence de spécialistes et tour-opérateurs algériens et britanniques, ledit forum a dévoilé aux investisseurs britanniques les facilitations opérées par l'Algérie à l'objet de booster le secteur du tourisme. Ouvert lundi à Londres, cette rencontre qui intervient en marge de la Foire internationale du tourisme et regroupant le gotha

mondial du tourisme, par l'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid. Ce dernier a placé les repères cardinaux présidant au renouveau de ce créneau en Algérie en présence du représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby ainsi que la présidente de l'ABBC, Lady Olga Maitland. Cette rencontre a constitué une opportunité pour le directeur Général de l'Artisanat au ministère du Tourisme, Choukri Benzarour, et la directrice à l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), Mme Habiba Bouguerroumi, pour présenter tous les aspects liés au développement de ce secteur.

Prévention contre le cancer

Boughali préside une rencontre entre députés et Commission nationale



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, en présence des vice-présidents de l'Assemblée, des députés médecins et des membres de la commission nationale, Pr. Wahiba Ouahioune et Pr. Oukkal Mohammed, a indiqué lundi, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Au début de la rencontre, tenue dimanche, M. Boughali a souligné l'importance du dossier et de la connaissance intégrative et convergente de la situation générale des personnes atteintes de cancer en Algérie, à travers le travail de suivi et d'éva-

luation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, et les solutions à adopter selon les objectifs à court, moyen et long terme", précise le communiqué. Il a salué les "décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de son engagement pour la protection et la promotion de la santé des citoyens, notamment la prévention contre le cancer et la prise en charge idoine des malades, ce qui est reflété par le travail de la Commission en tant que dispositif permanent pour coordonner les activités de prévention et de lutte contre le cancer, et en tant que mécanisme de veille et de consultation".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Grosse affaire de corruption liée à des véhicules importés

Fort préjudice au Trésor public

Par B.Kamel

Le scandale des véhicules de luxe importés continue de défrayer la chronique en Algérie. Après Alger, le trafic de véhicules de luxe importés s'étend désormais aux ports d'Oran et de Mostaganem. En effet, après le premier traitement de l'affaire en juin-juillet 2023, la Cour du Pôle Économique et Financier de Sidi M'hamed a entamé le 2ème volet de l'affaire, liée à la corruption et à la falsification des procédures de dédouanement des véhicules importés. L'affaire qui fait couler beaucoup d'encre, risque d'avoir des ramifications prolongées à un plus haut niveau, tant le préjudice financier causé au Trésor public semble, à tout point de vue, énorme. Et ce n'est pas sans que l'Etat ait interdit le 2 octobre dernier, via un décret du ministère de l'Intérieur, la délivrance de nouvelles cartes d'immatriculation aux véhicules importés, spécialement les véhicules destinés aux particuliers de moins de 3 ans d'âge, dans le cadre du prolongement des enquêtes sur les véhicules importés. Ce décret régit les conditions ainsi que les procédures de dédouanement et de contrôle de ces véhicules. Donc, après le port d'Alger, l'enquête sur les véhicules de luxe cible les deux ports de Mostaganem et d'Oran. Là où il aurait été constaté des mêmes pratiques frauduleuses. Pour rappel, le puzzle de l'affaire a été décortiqué à la suite de découvertes d'enquêtes menées sur des opérations suscep-

tes de dédouanement. L'affaire a trait essentiellement à la valeur réelle du véhicule importé en violation avec l'article 16 du Code des Douanes. En juin 2023, rappelons-le, 64 individus dont 14 cadres des douanes et des agents du port d'Alger avaient été poursuivis dans une première série d'accusations. Il leur était reproché des manipulations frauduleuses sur les factures d'achat pour échapper aux taxes d'importation. Ces factures ne déclareraient pas les prix réels des véhicules sur le marché international. En août, le tribunal a émis des condamnations allant de 2 à 4 ans de prison, tandis qu'il a acquitté certains autres. Le dossier de Mostaganem et Oran fait maintenant l'objet d'une enquête approfondie, menée par les brigades de recherches de la Gendarmerie nationale, rapporte le site «Algérie 360» qui explique que des douaniers seraient, selon lui, accusés de manipuler les procédures de calcul de valeur douanière, en exploitant des failles de la législation, notamment l'article 16 du Code des Douanes. Ce texte définit, en effet, les méthodes de calcul de la valeur des biens importés, un point crucial dans cette fraude. Les douaniers impliqués auraient ignoré le guide de référence international des prix des véhicules, l'Argus, qui fixe la valeur marchande des voitures selon leur modèle, puissance et type. Ce guide est essentiel pour comparer les déclarations de prix faites par les importateurs et détecter les fausses déclarations. Dans ce cas, les douaniers

ont accepté des factures sous-évaluées, réduisant parfois de moitié la valeur des véhicules et permettant des économies sur les taxes douanières. Ce manque à gagner pour le Trésor public représente des milliards de dinars, selon les premières estimations. Les investigations préliminaires montrent également que souvent le prix réel des véhicules de luxe importés est divisé par deux, réduisant ainsi de manière illégitime les droits de douane. Les importateurs ont dissimulé la différence entre la valeur réelle et celle déclarée, commettant ainsi une fraude fiscale et douanière. En parallèle, le tribunal d'Alger rouvrira le 13 novembre le dossier initial du port d'Alger où les mêmes types de fraude ont eu lieu. Ce procès, le second de suite, impliquera à nouveau les 64 accusés parmi lesquels des cadres des douanes, des agents portuaires et des transitaires. Le tribunal les a reconnus coupables de réduction illicite des frais douaniers, tout en écartant certaines accusations de détournement de fonds publics. Il a prononcé des peines allant de trois ans de prison à des peines avec sursis, ainsi que la saisie des biens confisqués. Cette affaire de fraude met en lumière sur un vaste réseau de corruption touchant les infrastructures portuaires avec des répercussions financières significatives pour l'économie algérienne. Les jugements à venir détermineront l'étendue des sanctions et les mesures pour prévenir ces abus dans le futur.

Poursuite des débats en plénière sur la LF 2025

Des crédits à la consommation par les banques

Par Nadira FOUHAD

Parmi les nouveautés du projet de Loi de Finances 2025, l'autorisation accordée au Trésor public pour la prise en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques qui plafonnent les 100% et ce, dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 logements au titre de l'année 2025. Dans ce sillage, les banques sont interpellées en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et des services, notamment dans le domaine de la santé et des voyages, en ce contexte particulier des retombées de la crise sanitaire et des fluctuations des marchés et aussi de l'ameublissement du pouvoir d'achat. En attendant la fin des interventions des députés, hier tard dans la soirée et l'intervention, ce mercredi, des chefs des groupes parlementaires, les réactions, au niveau de l'hémicycle, sont divisées entre antagonistes et protagonistes. Pour l'heure, le MSP et El Binai ont émis des réserves quant au contenu des dispositions de ladite Loi de Finances. Sur un autre volet, la Commission des finances et du budget de l'Assemblée avait, pour rappel, auditionné plusieurs ministres de plusieurs secteurs dont l'industrie, les finances, le transport, l'éducation, l'agriculture, la

communication entre autres et des responsables d'institutions financières et avait rédigé son rapport préliminaire, relatif à ce projet de loi d'où le mérite d'avoir pris des avis mitigés des uns et des autres pour éviter le mécontentement même si certains acteurs déplorent leur non association à l'enrichissement du projet de Loi de Finances 2025, actuellement soumis en débats au niveau du Parlement. Un rapport qui ne contient que 08 propositions d'amendements, selon les avis de ceux, rencontrés en coulisses, qui ne remettent pas en cause, bien entendu, les grandes lignes de la loi, même si on focalise sur les 17 articles contenus dans les dispositions de la loi n'ayant aucun lien direct avec la loi et ses prérogatives selon les avis des plus récalcitrants parmi les élus. Ces 08 propositions sont relatives à des augmentations de taxes. L'article 55 du projet de loi de Finances 2025 avait relevé le tarif de la vignette automobile, applicable aux véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires, d'une puissance de 10 CV et plus, le portant par exemple de 10.000 DA pour les véhicules de moins de trois ans à 25.000 DA. Toutefois, le projet de LF 2025, soumis en examen puis en débats dans ces travaux en plénière au niveau du Parlement, avant son adoption, ce prochain jeudi 15 novembre, comporte, selon son initiateur et ministre des Finances, plusieurs mesures salutaires, allant dans le sens du soutien du pouvoir d'achat et de l'amélioration des con-

ditions de vie des citoyens, conformément aux orientations du premier magistrat du pays. Parmi ses nouveautés concernant le volet habitat et taxes et impôts, on propose un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements, dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 2" qui ont payé 38% du prix du logement et désirent solder leur logement par anticipation et avant terme échu. Cet abattement sera calculé sur la base du reste du montant à payer des loyers par le bénéficiaire, en un seul paiement. Pour ce qui est de la problématique du pouvoir d'achat des citoyens, le projet de LF a également prévu un certain nombre de mesures et d'exonérations fiscales telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025 (...), la prorogation de l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dindes produits localement(...), la prorogation jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel vif, bovin et ovin ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Soyons prudent face aux fuites de gaz

Avec l'arrivée de l'hiver et l'utilisation plus large des appareils de chauffage à gaz, les risques et les accidents d'intoxication seront multipliés. Généralement et dans la plupart des cas, ces accidents aboutissent à la perte de vie. Parfois, ce sont des familles entières qui sont décimées par le monoxyde de carbone. Donc, nous sommes devant une situation à haut risque pour la vie des citoyens. A vrai dire, ce n'est pas le monoxyde de carbone qui en est responsable! C'est plutôt l'inadvertance des uns et des autres. C'est le manque de sérieux et d'attention lorsque l'on se sert de ces appareils, dont une partie achetée à bas prix, mais n'assurant aucune garantie de la sécurité des usagers. Ce sont les produits de la contrefaçon, chinois ou autres, introduits illicitement, sur le marché national. Ils sont encouragés par le laisser-aller et la corruption qui se pratiquent aux frontières. Il se pourrait que ces produits contrefaits ou mal faits aient été introduits, grâce à la contrebande qui s'active aux frontières du pays. Il y a cependant, tout un tas de raisons et de facteurs ayant abouti à ces situations, tout en insistant sur le facteur primordial, celui du manque d'attention au moment de l'utilisation des appareils. Le rôle des services de l'Etat concernés par ce problème, c'est bien d'empêcher la vente des produits n'ayant pas de garantie commerciale. Ces produits contrefaits sont, pour la plupart du temps, exposés et vendus sur les trottoirs. C'est justement, leurs prix alléchants qui attirent les citoyens. Nous savons tous comment le contrôle des produits commerciaux se pratique en Algérie et je n'ai donc, nul besoin de le radoter. C'est toujours le manque de sérieux dans l'application des lois et des règlements. C'est une carence très visible et facilement constatable qui serait presque généralisée dans la gestion des affaires de l'Etat. Au fait, il n'y a pas que la chanson des chauffages et des chauffe-bains contrefaits ou mal faits, qui se chante chez nous... Depuis, la libéralisation du secteur du commerce extérieur, il y a plus de trente ans de ça, le pays est devenu un vrai dépôt de tout ce qui ne se vend pas ailleurs, partout là où il y a des gens qui se respectent. Ce n'est pas pour rien que l'on se soit efforcé à affaiblir l'autorité de l'Etat. Tout le monde y trouve son compte.

Parlement algérien - Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN Débat autour de plusieurs questions de l'actualité internationale

Une rencontre de travail s'est tenue, lundi à Alger, entre des représentants du Parlement algérien et une délégation conjointe représentant des instances relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (AP-OTAN), a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. La rencontre, organisée au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" (Alger), a réuni les représentants du Parlement algérien à l'AP-OTAN et les membres des Commissions de la défense nationale et des affaires étrangères du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), du côté algérien, et une délégation représentant le Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM), la Commission sur la démocratie et de la sécurité (CDS) et la Sous-commission sur la résilience et la sécurité civile, relevant de l'AP-OTAN. Cette réunion s'est déroulée en présence de chercheurs, de professeurs universitaires et de représentants de la société civile algérienne. L'ordre du jour comprenait l'examen et le débat autour de plusieurs questions liées à l'actualité internationale, notamment la situation politique, sécuritaire et environnementale dans la région méditerranéenne, comme la décolonisation, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que les défis politiques, économiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne et les changements climatiques".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OMS veut un accord sur les pandémies !

Les États membres de l'Organisation mondiale de la santé se sont retrouvés à Genève, ce lundi, pour poursuivre les négociations en vue de finaliser un accord visant à mieux prévenir les pandémies. Les récentes flambées de maladies telles que la mpox, le virus de Marburg ou la grippe aviaire H5N1 soulignent l'urgence d'un consensus, afin d'éviter les erreurs critiques commises lors de la gestion de la pandémie de Covid-19. Le Covid-19 a mis en lumière de manière brutale les failles de notre préparation face aux pandémies. Pris de court, les systèmes de santé se sont retrouvés submergés, causant des millions de morts et paralysant l'économie mondiale. Faire face aux pandémies est devenu un défi pour le Monde. L'objectif est d'atteindre un accord dans les 15 jours, malgré le report de certains sujets délicats, comme le partage des connaissances et l'accès équitable aux traitements. Les négociations mettent également en lumière une lutte essentielle pour davantage de justice et de solidarité en réponse aux crises sanitaires mondiales. Lors de la pandémie de Covid-19, de nombreux pays à faibles revenus ont été gravement désavantagés, privés d'un accès équitable aux vaccins, largement accaparés par les nations plus riches. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a souligné l'urgence de conclure cet accord face à la persistance des menaces sanitaires mondiales. «Le temps n'est pas notre allié. La prochaine pandémie n'attendra pas», a-t-il averti. Les négociations sont d'autant plus urgentes après l'apparition de nouvelles épidémies, notamment le virus de Marburg au Rwanda et la propagation du H5N1. « Si le monde a échoué sur un point, c'est sur la question de l'équité » pendant la pandémie de Covid-19, a souligné le patron de l'OMS vendredi. «L'Afrique a été laissée pour compte à l'époque et cela ne devrait pas se produire», a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus, appelant par exemple à produire les moyens nécessaires localement. Les divergences entre pays riches et pays en développement persistent dans les négociations sur un futur accord de prévention des pandémies à l'OMS. Si des progrès ont été réalisés sur plusieurs articles, les tensions se concentrent sur l'accès équitable aux agents pathogènes et aux ressources médicales. Les pays en développement, rappelant leur marginalisation lors de la crise du Covid-19, réclament un partage plus juste des vaccins et traitements. La Malaisie, représentant le Groupe pour l'équité, a proposé de réserver 20 % de la production aux pays moins avancés, tandis que la Tanzanie et d'autres États insistent sur un accord fondé sur l'équité. Les pays riches, pour leur part, défendent la propriété intellectuelle et prônent un transfert de technologie volontaire. Malgré l'urgence soulignée par des pays comme l'Allemagne, les désaccords restent un obstacle à un consensus rapide. La tension entre les pays riches et pauvres est palpable et la question de l'équité dans l'accès aux ressources sanitaires restent un enjeu majeur pour la suite des négociations, relaye l'AFP.

Fret maritime

La filiale de Madar compte acquérir en 2025 ses deux premiers navires

Une nouvelle compagnie de transport maritime de marchandises créée récemment, Madar maritime company (MMC), a entamé les démarches pour acquérir ses deux premiers navires l'année prochaine (2025), consolidant ainsi le pavillon national en manque de navires notamment de type vraquiers, a indiqué lundi à Alger, son PDG, Ali Ourak. "Compte tenu du déficit en matière de navires vraquiers destinés au transport du clinker, du phosphate et des céréales notamment, MMC compte acquérir deux navires pour notre première année d'activité et nous avons entamé pour cela les démar-

ches nécessaires", a déclaré à l'APS M. Ourak, en marge des travaux de la Conférence internationale de l'économie maritime (CIEM), organisée sous le thème : "Naviguer vers l'avenir: construire le secteur maritime de demain", par World Trade Center Algiers et World Trade Support. Selon les précisions du PDG de cette filiale du groupe public Madar Holding, ces deux acquisitions "serviront d'abord à transporter les marchandises produites par les usines relevant du groupe, destinées à l'exportation, et couvrir ensuite une partie de la demande pour l'importation de marchandises, sur le marché

algérien, largement couvert par les armateurs internationaux". "Nous allons commencer par couvrir une part de la demande du marché national, qui a besoin au moins de six navires vraquiers, avant d'acquérir des porte-conteneurs dans une seconde phase", soutient-il.

MMC veut aussi mettre ses navires à la disposition des exportateurs nationaux pour leur faciliter l'accès aux marchés internationaux, tout en assurant la régularité des traversées depuis les ports algériens. Créée en août dernier, MMC est dotée d'un capital social de 4 milliards de dinars.

Selon les prévisions du Projet de loi de finances Une croissance économique de 4,5% prévue pour 2025

La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre un taux de 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%, selon les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, passant à 40.850,54 mds DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41 859,30 mds DA (308,13 mds USD) en 2027, selon les chiffres du PLF 2025 présenté lundi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière. Concernant la croissance réelle par secteur d'activité, le PLF prévoit un taux de 6,2 pour le secteur industriel, 4,4% pour l'agriculture, 4,3% pour le BTPH, tandis que le secteur des hydrocarbures devrait connaître une croissance de 2,4%. Dans le cadrage macroéconomique et budgétaire du PLF 2025 et les prévisions prévues pour 2026-2027, qui prend en considération l'évolution du contexte national ainsi que la conjoncture économique internationale, le prix de référence fiscal du ba-

ril de pétrole brut retenu est de 60 dollars (USD), alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD sur toute la période 2025-2027. Les dépenses budgétaires devraient se situer à 16.794,61 milliards DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 (LF), tandis que les recettes budgétaires devraient s'améliorer en 2025 de 3,5% par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8.523,06 mds DA tirée essentiellement par l'évolution de 9% des recettes fiscales. En matière de fiscalité pétrolière inscrite au budget 2025, elle atteindra un montant de 3.453,96 mds DA, a précisé le ministre des Finances lors de la même présentation. Les recettes budgétaires hors fiscalité pétrolière devraient marquer un accroissement de 7,3% en 2025, tirées principalement par l'évolution des impôts de toute nature, des revenus des domaines de l'Etat et des produits divers de budget, est-il mentionné dans le rapport de présentation du PLF. Compte tenu des niveaux prévus des recettes et des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire devrait atteindre, par contre, un montant de 8.271,55 mds DA (soit

21,8% du PIB) en 2025. Quant au déficit global du Trésor, il atteindra 9.221,55 mds DA (24,4% du PIB) en 2025, contre 7.909,66 mds DA (22,2% du PIB) en clôture de l'année 2024. Le montant des crédits proposés au titre de l'exercice 2025 s'élèvera, quant à lui, à 15.816,51 mds DA en AE (autorisations d'engagement) et 16 794,61 mds DA en CP (crédits de paiement), indique le même texte qui précise que les dépenses de personnel pour 2025 seraient de 4.445,78 mds DA en AE et en CP, en soulignant que le nombre global d'emplois à pourvoir serait de 97.030 postes. S'agissant de la masse salariale, le montant prévu pour 2025 s'élève à 5.843 mds DA, représentant 34,79% du total du budget de l'Etat, avec une augmentation de 598 mds DA, soit +11,4% par rapport à 2024. Au titre des dépenses de fonctionnement des services, le PLF prévoit un budget de 426,23 mds DA (services centraux et déconcentrés), tandis que les crédits proposés au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 2.206,32 mds DA en autorisations d'engagement et 3.128,32 mds DA en crédits de paiement.

Transport maritime

L'Algérie a les atouts pour devenir un hub régional ouvert sur l'Afrique

Les réalisations de l'Algérie ces dernières années dans le domaine maritime, et plus particulièrement dans les infrastructures et la logistique portuaires lui permettent de devenir un hub maritime régional ouvert sur l'Afrique, ont souligné lundi à Alger des opérateurs et des experts. Lors des travaux de la Conférence internationale sur l'économie maritime, des intervenants ont relevé que la position géographique de l'Algérie, ainsi que les mesures prises par les pouvoirs publics en vue de relancer l'économie maritime en général, devraient conférer au pays le statut de hub de transbordement de et vers l'Afrique. "Il est impératif de donner à l'Algérie une place de premier plan sur la scène internationale comme point d'entrée et hub pour l'Afrique dans le domaine maritime et portuaire, pour répondre aux attentes des opérateurs économiques nationaux", a insisté Ahmed Tibaoui, directeur de World Trade center Al-

giers, organisateur de cette conférence qui en est à sa deuxième édition. Selon l'intervenant, l'étendue de la façade maritime nationale et la proximité du pays du sud de l'Europe, outre sa situation sur l'une des voies maritimes les plus fréquentées au monde permet à l'Algérie de "jouer un rôle important dans le domaine maritime à l'international".

Il a ajouté que le réseau routier national et son ouverture sur les pays enclavés du Sahel via la route Transsaharienne (Alger-Lagos) donne à l'Algérie l'avantage d'envisager la construction d'un hub de transbordement pour desservir son commerce intérieur et celui de ses voisins du sud et, pourquoi pas, celui de la rive nord de la Méditerranée. Dans le domaine maritime, un hub de transbordement est un port où les marchandises sont déchargées d'un navire pour être rechargées sur un autre permettant de réduire les coûts, et pour une plus grande flexibilité. Si-

tués souvent dans des emplacements stratégiques, ces hubs sont destinés à faciliter le transit des marchandises à l'international notamment les conteneurs. M.Tibaoui a mis en avant, dans ce contexte, les orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue d'assurer "une exploitation optimale de tous les ports nationaux et ne pas se concentrer uniquement sur celui d'Alger qui traite, à lui seul, plus de 60% du trafic maritime national". L'intervenant a, par la même occasion, mis en évidence les avancées enregistrées par l'Algérie dans la construction navale, saluant en ce sens les réalisations faites par de nombreux opérateurs nationaux dans cette filière et dont les navires, destinés surtout au secteur de la pêche, sont de plus en plus exportés. Plusieurs thématiques ont été à l'ordre du jour de cette rencontre, dont le droit maritime et les conventions internationales, la construction navale ainsi que la performance portuaire. Pour sa part, le président de l'Association professionnelle des agents maritimes algériens (Amapa), Mouloud Belaid, a indiqué que le développement du secteur maritime passe par "le dialogue large et constructif entre les autorités et les opérateurs", saluant en ce sens "la vision et la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le secteur dans toute sa complexité". "On a enregistré avec satisfaction la création de nouvelles compagnies dans le transport maritime de voyageurs et de demandes formulée par des investisseurs pour la création de compagnies de transport de marchandises", a-t-il souligné.

Education

Belaabed préside une réunion de coordination sur le sport scolaire

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé, lundi, une réunion de coordination entre le comité chargé de l'organisation et du suivi du championnat national scolaire des sports collectifs et la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), consacrée à la présentation du "plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes", a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, à laquelle ont assisté des cadres de l'administration centrale, était consacrée à la présentation du "plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes, élaboré par le comité chargé de l'organisation, en vue de sa discussion et de l'ajustement de ses mécanismes de coordination et de coopération pour sa mise en œuvre à travers une préparation minutieuse du championnat national scolaire des sports collectifs qui débutera en janvier 2025, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué.

Selon la même source, cette réunion fait suite à celle présidée par le ministre de l'Education aux côtés du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le 22 septembre 2024, lors de laquelle



ils ont salué "le niveau élevé de coordination entre les deux secteurs, ainsi que l'interaction positive et remarquable de la FASS". A cette occasion, le ministre a souligné que cette rencontre "constitue une opportunité permettant de découvrir les talents et les élites sportives scolaires pour être un vivier pour les élites sportives nationales, car il

s'agit là de l'objectif principal que le ministère de l'Education nationale s'emploie à concrétiser à travers une approche nouvelle, permanente et continue, notamment après la création de la Direction générale des sports scolaires et la généralisation de l'encadrement spécialisé au niveau de l'enseignement primaire".

CERIST

Journée d'études sur «Novembre: de l'histoire de la lutte à l'avenir de la recherche»

Une Journée d'études sur le thème "Novembre: de l'histoire de la lutte à l'avenir de la recherche" a été organisée, dimanche à Alger, par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Lors de cette rencontre scientifique, les participants ont rappelé les principes sous-tendant la Révolution du 1er

Novembre 1954, notamment l'attachement ferme à la revendication du recouvrement de la souveraineté nationale et le ralliement du peuple à cette Révolution, désormais étudiée dans les plus grandes universités du monde. A ce propos, le directeur du CERIST, Mokhtari Zoheir, a souligné que cette grande Révolution "nous a appris que les hommes sont prêts à tout sacrifier pour la liberté et la souveraineté, car c'est la seule voie pour préserver son identité et tracer son

avenir et celui de ses enfants". Il a, à cet égard, insisté sur "la nécessité de préserver la Mémoire nationale à travers la conscientisation des jeunes et la poursuite du processus d'édification pour réaliser le progrès et la prospérité de cette nation et préserver ainsi le legs des Chouhada". La rencontre a, par ailleurs, été marquée par les interventions de plusieurs participants autour de la thématique de la Révolution de libération, notamment l'analyse, l'impression et la distribution de la Proclamation du 1er Novembre 1954 sur l'ensemble du territoire national, les étapes historiques qui ont suivi le déclenchement de la Révolution et le rôle des étudiants dans le soutien à la lutte armée.

Vol de voitures

Le «serpent» et sa bande arrêtés à Béjaïa

Arrestation d'une bande de voleurs de voitures à Béjaïa, dont le chef était un repris de justice surnommé «Serpent». Les éléments de la police judiciaire ont réussi à démanteler une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de voitures dont le chef surnommé le «serpent».

Composée de 6 membres âgés de 16 à 41 ans, dont 2 femmes, l'une étant mineure. L'enquête a été déclenchée suite à la plainte d'un citoyen concernant le vol de son véhicule de marque Picanto dans la ville d'Akbou. Les investigations ont permis de localiser le véhicule volé dans la wilaya de Sétif. L'enquête a abouti à l'arrestation de l'ensemble de la bande et à la récupération de la voiture dérobée. Présentés devant le juge, les membres de la bande ont écopé chacun de trois ans de prison

ferme, ainsi que d'une amende de 300.000 DA, à l'exception de la fille mineure, transférée dans un centre, et d'un suspect dont la peine a été fixée à 18 mois de prison ferme. Par ailleurs, les éléments de la sûreté de la daïra de Chemini ont mis un terme aux agissements d'un dealer récidiviste âgé de 50 ans, arrêté en possession de substances hallucinogènes et de graines de cannabis. Ce dernier faisait l'objet d'une enquête suite à des informations signalant un individu écoulant des produits prohibés dans le village d'Azrou, dans la daïra de Chemini. Repéré dans un café où il menait son commerce illicite, il a tenté de s'enfuir en moto, mais les policiers ont réussi à l'intercepter et à le conduire au poste pour des investigations complémentaires, avant d'être présenté à la justice qui l'a incarcéré.

Hadj 2025

Tirage au sort samedi prochain pour arrêter les listes définitives

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé, lundi dans un communiqué, que le tirage au sort relatif au Hadj 2025 aura lieu samedi prochain au niveau des sièges des APC ou dans tout autre lieu désigné par les autorités locales, afin d'arrêter les listes définitives des hadjis pour cette saison. Le ministère "porte à la connaissance de tous les citoyens et citoyennes inscrits au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du Hadj pour la saison 1446 H / 2025, de l'organisation du tirage au sort samedi 9 novembre 2024 pour arrêter les listes définitives de cette saison, au niveau des sièges des APC ou dans tout autre lieu désigné par les autorités locales". Ainsi, le ministère invite les personnes concernées à "assister et à suivre le déroulement de cette opération".

Quartier Essalam (Médéa)

Un incendie dans un immeuble fait 11 victimes



Un incendie s'est déclaré, lundi soir, dans un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble du quartier Essalam, dans la commune de Médéa, causant 11 victimes de sexe féminin, âgées de 2 à 80 ans, qui ont été affectées par des troubles respiratoires et un état de choc. Selon la Protection civile, cinq des victimes ont été évacuées vers le dispensaire de Mardj Chakir pour des soins d'urgence, tandis que six autres ont été transportées à l'hôpital de Médéa pour un suivi médical plus approfondi. Les équipes de la Protection civile ont réussi à maîtriser les flammes, empêchant ainsi la propagation de l'incendie aux autres appartements de l'immeuble. L'opération de recensement des dégâts matériels est toujours en cours, selon la même source. Les autorités locales continuent de surveiller la situation afin de garantir la sécurité des résidents et d'évaluer l'étendue des dommages.

12.000 comprimés psychotropes saisis à Médéa

12.000 comprimés psychotropes saisis à Médéa, rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Les services de la Sûreté de wilaya de Médéa, représentés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), ont récemment démantelé un réseau de trafiquants de drogue et saisi 12.000 comprimés psychotropes. Au total, 6 individus, connus des services de police, ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête lancée suite à des informations reçues. Le trafic se déroulait sous couvert d'une activité industrielle légale, à savoir la fabrication de chaussures. L'opération a également permis de récupérer deux véhicules touristiques, une moto, une dizaine d'armes blanches et plusieurs téléphones portables utilisés par les membres du réseau. De plus, une somme de 630.000 DA, représentant les revenus de la vente des comprimés psychotropes, a été saisie. Les personnes arrêtées font face à des poursuites pour « constitution d'une bande criminelle organisée et transport et vente de psychotropes ». Elles ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes, selon le communiqué de la Sûreté de wilaya.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MOHAMMADIA
COMMUNE DE MOHAMMADIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 104 /2024

Etabli en application du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le président l'assemblée populaire de Mohammedia lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour l'Année 2025 concernant L'APPROVISIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES EN DENREES ALIMENTAIRES ANNEE 2025

- Lot N° 01 : Alimentations Générales .
Lot N° 02 : Légumes frais, fruits frais.
Lot N° 03 : poulet frais.
Lot N° 04 : derives laitiers (fromage- yaourth)
Lot N° 05 : Oeuf frais.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert ayant devant se rapprocher au bureau des marchés publics de L'APC de Mohammedia pour retirer le cahier des charges contre un paiement de 5000.00 DA.

Le contenu du dossier de la soumission à présenter par le soumissionnaire sera réparti en trois volets comme suit :

I- le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature dûment renseignée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- la déclaration de probité dûment renseignée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- une copie du registre de commerce indiquant l'activité principale du soumissionnaire électronique .
- la mise à jour CNAS et CASNOS
- bilans financiers des trois derniers exercices :2021-2022-2023 (année) dûment visés par les services concernés .
- liste des moyens matériels et humaine suivant cahier de charge
- statut de l'entreprise s'il y'a lieu
- délégation de signature s'il a lieu
- Tout les document qui peuvent jugé le soumissionnaire

B- l'offre technique :

- la déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)
- le présent cahier des charges dûment renseigné paraphé et visé par le soumissionnaire
- Le délai de livraison (joindre la lettre d'engagement)
- mémoire technique justificatif

b- l'offre financière :

- lettre de soumission (selon modèle ci-joint)
- le bordereau des prix unitaires (annexe ci-joint)
- le devis quantitatif et estimatif (annexe ci-joint)

LES offres établies doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE DE MOHAMMEDIA.
(A NE PAS OUVRIR)

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention suivante :

SOUSSION POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2024.

L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES EN DENREES ALIMENTAIRES ANNEE 2025.

- Lot N° 01 : Alimentations Générales .
Lot N° 02 : Légumes frais, fruits frais.
Lot N° 03 : poulet frais.
Lot N° 04 (derives laitiers)/fromage- yaghourt)
Lot N° 05 : Oeuf frais.

- la date de dépôt des offres est fixe 15 jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux à 14H00.

- les soumissionnaires invités à assister à l'ouverture des plis (techniques et financières) à 14 H00 au siège de commune Mohammedia

- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de (90) jours depuis l'ouverture des offres.

- NB : Si la date d'ouverture des plis techniques coïncide avec un jour férié ou week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable suivant.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013811 06.11.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة والمدينة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N°: 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 104 /2024
6 EM AVIS APRES INFRUCTUOSITE

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD 30/300 LPL TR 2023 SIDI ALI Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

- 1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en :
a) Activité principale bâtiment
b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique
- 2- Avoir réalisé un projet de 30 logements (ou plus) ou un projet d'équipement publics de la catégorie « B » ou plus, justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.
- 3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années 2020-2021-2022 supérieur ou égale à 40.000.000.00 DA.

et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem site Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 104 /2024»
la Réalisation en TCE y compris VRD 30/300 LPL TR 2023 SIDI ALI Wilaya de Mostaganem
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années 2020-2021-2022 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les préuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité, du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur doté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et daté.
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planning d'exécution des travaux avec un délai de 14 mois incluant toutes les phases des travaux.
- Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et daté. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.

- Le délai de préparation des offres est fixe à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem site Ave Khemisti Mohamed
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013821 06.11.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De La Santé

Direction de la sante de la Wilaya de sidi bel abbés
Etablissement public de sante de proximité Sidi bel abbés

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité Sidi Bel Abbés organise un concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades ci-après désigné :

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialités	Nombre de ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur en informatique	Sur titre	Diplôme Technicien supérieur en informatique	- DEUA en informatique, - diplôme de Technicien supérieur en informatique et de gestion,	01	L'établissement public de santé de proximité Sidi Bel Abbés	

Dossier à fournir :

- Demande manuscrite de recrutement
- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie certifiée conforme du diplôme
- Relevé des années des études
- Fiche de renseignement remplie par le candidat égalisé
- 1 Photo

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

- Les dossiers doivent être adressés à la Direction de l'établissement public de santé de proximité de Sidi Bel Abbés (polyclinique sidi Yacine) dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution de la présente annonce.
- Tout dossier incomplet ou arrive hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération

Les Procédures Le recourent :

- dans le délai de 10 jours avant la date de présélection.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013794 06.11.2024

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN

NIF :099831019295905

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 75 /2024

Réalisation d'un collège Type B 06 Au Niveau Du Site Des (1600+1200) LPL Sidi El Bachir, Commune Bir El Djir Wilaya d'Oran (Cités d'habitat intégrées programme 2024)

- Lot unique -

- Tranche fermée

- Bloc Pédagogique (18 classes), Administration, Sanitaire, Locaux techniques, Chauffage,VRD ,Poste Transformateur, éclairage extérieur et Mur de clôture

- Tranche conditionnelle

01 : Amphithéâtre + (02) Ateliers+ Salle polyvalente

02 : Bloc Pédagogique (06 classes)

03 : (05) Logements D'astreinte (01 logement F5 ,02 logements F4 et 02 Logements F3) + Mur de clôture

En application de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 concernant code des marchés publics et délégué du service public, la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N° 75 /2024 cité en haut lancé en date du 06/10/2024 sur le quotidien national Le carrefour d'algerie , et le quotidien national el mawdeid le : 06/10/2024 en langue arabe, qu'Après séance d'analyse et d'évaluation des offres techniques et financières, il a été convenu ce qui suit :

Lots	ENTREPRISE	MONTANT	DELA	OBSERVATION
Réalisation d'un collège Type B 06 Au Niveau Du Site Des (1600+1200) LPL Sidi El Bachir, Commune Bir El Djir Wilaya d'Oran (Cités d'habitat intégrées programme 2023) - Lot unique -	SARL DAHOUNE ET FRERES	Partie ferme : 210 899 575.46 DA TTC	10 MOIS	Offre moins disante 88/100
		partie conditionnelle : 71 107 020 DA TTC Après Correction 84 602 181.30 DA TTC		
		296 990 982.26 DA TTC Après Correction 295 501 756.76 DA TTC NIF :000 731 010 947 531		

Conformement de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégué du service public, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Conformement de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 portant réglementation des marchés publics ,les entreprise sont invitées au cours des trois jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution public à se rapprocher de la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran afin de connaître le résultat de l'évaluation des offres techniques et financières.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013775 06.11.2024

Déchets ménagers

Les défaillances ont des limites!

Par B. Habib

En trois ans, pas moins de quatre maires incarcérés, plusieurs autres sous enquête, une liste d'environ 08 à 09 maires défaillants et 05 à 07 autres qui se sont rattrapés après un relâchement dû à une brève hibernation. Autant d'indicateurs qui démontrent, si besoin est, que le développement local est «séquestré» dans quelques communes malgré les cagnottes qui leur sont allouées. Les lacunes et les dérives de gestion n'auront certainement pas manqué. Les premières années du mandat communal actuel se sont axées, particulièrement, dans le domaine de la gestion des affaires courantes des citoyens et du logement mais aussi de certaines exigences comme l'entretien et la préservation de l'environnement. Si Oran, Bir El Djir, Sénia, Ain Turck et à certaines proportions, Bethioua, pourraient être citées parmi les communes qui ont sorti la tête de l'eau et continuent de s'accrocher au rythme d'ascension imposé par le wali, en matière de préservation du dynamisme affiché dans le dé-

veloppement de la collectivité locale, il n'en demeure pas moins que pour d'autres, le réveil n'est assurément pas pour aujourd'hui. Pour demain, on ne le sait pas : en trois ans, le wali Sayoud a tout essayé pour ramener de l'ordre dans la gestion des communes et mettre celle-ci à l'abri des conflits d'élus pour la bonne marche de la prise en charge des préoccupations majeures des citoyens de la wilaya d'Oran.

Mieux, le premier responsable de la wilaya, en tant que garant de la fonctionnalité des institutions et des assemblées locales, pour une meilleure responsabilisation des élus locaux, a tenu à défendre et à protéger, conformément à ses prérogatives et ses missions, plusieurs élus communaux quand les anomalies étaient insignifiantes et sans impact important. Mais ce qui se passe dans certaines communes, au vu de la dégradation constatée de l'environnement, serait la goutte qui risque de faire déborder le vase. Un wali décide, coordonne et contrôle les activités des communes ainsi que les services de l'Etat qui sont implantés dans le territoire de sa

wilaya. En tant que premier représentant de l'Etat, il doit mettre en œuvre les politiques publiques. Donc, un wali est également tenu de «résultats»; il doit, ce faisant, demander des comptes aux élus locaux, en ce qui concerne la gestion de leurs communes. Cependant, certains maires, et malgré toutes les garanties et les assurances qui leur sont octroyées par l'actuel wali d'Oran, font comme bon leur semble. En ce qui concerne le pouvoir et les droits des élus, il y a des limites! Il n'y a aucune disposition de mandatement implicite qui leur permet de concrétiser un acte sauf autorisation préalable du wali et ils doivent, pour ce faire, l'aviser ou demander du moins un conseil. Seulement, est-ce toujours le cas? D'autres anomalies sont également relevées dans le domaine de ramassage des ordures ménagères et spécialement concernant l'application de certaines attributions des maires comme celle qui consiste à la concrétisation d'une location des moyens et de camions pour parachever l'entretien et la mise à niveau de l'environnement de la municipalité malgré les garanties.

Forum de la jeunesse africaine à Oran

Point de départ pour réaliser**les ambitions des jeunes du continent**

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a affirmé que le Forum de la jeunesse africaine, qui a pris fin lundi soir à Oran, représente un point de départ pour la réalisation des ambitions des jeunes du continent dans la prospérité et le progrès. Intervenant à la séance de clôture de cet événement, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrahmane Hamad, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et d'ambassadeurs de pays africains, M. Hidaoui a souligné que le Forum d'Oran représente, à la faveur des recommandations et du débat qui l'ont caractérisés, "un point de départ pour la jeunesse africaine pour réaliser ses ambitions de vie décente, de stabilité

dans tous les domaines, de progrès et de prospérité". Il a ajouté que cette manifestation, qui a rassemblé 600 jeunes hommes et femmes de 55 pays africains, a permis la création d'un "courant de la jeunesse africaine, qui comprend les défis que traversent les pays et le continent et cherche à relever ces défis en coopération et en unissant ses énergies et ses capacités pour renforcer le rôle du continent africain dans le monde à la hauteur de sa taille et de ses capacités matérielles et humaines". Le même intervenant a souligné que "les participants à ce forum ont établi un tableau d'une grande esthétique, soit en termes d'organisation ou du débat fructueux et responsable marqué par une interaction avec les sujets soulevés lors des travaux qui se sont articulés autour de l'enseignement en

Afrique et les sujets inhérent à la jeunesse du continent". Cette manifestation juvénile africaine abritée par la ville d'Oran quatre jours durant, ajoute le président du CSJ, "a permis de nouer des liens solides entre les participants de manière à leur permettre un contact permanent en tant que force montante engagée à construire leurs pays et œuvrer à leur prospérité". M. Hidaoui a salué le franc succès du forum de la jeunesse africaine dans sa 4ème édition d'Oran. "Un succès rendu possible grâce au soutien des autorités algériennes, à leur tête, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et l'étroite coopération entre la Commission de l'Union africaine et le Conseil supérieur de la jeunesse, malgré la courte période de préparation, qui n'a pas dépassé 20 jours", a-t-il dit.

Formation et appui technique

Merabi met en exergue la coopération entre l'Algérie et les pays africains

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi, a mis en exergue, lundi soir à Oran, la coopération entre l'Algérie et les pays africains dans le domaine de la formation et l'appui technique fourni dans ce domaine. Intervenant à la cérémonie de clôture de la 4ème édition du Forum de la jeunesse africaine, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et des ambassadeurs de plusieurs pays africains, M. Merabi a souligné que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels fournit environ 500 bourses de formation par an en faveur des stagiaires de 25 pays afri-

cains et arabes, et ce dans le cadre du soutien technique et en consolidation des liens de fraternité, de coopération distinguée entre l'Algérie et les pays africains amis, à l'instar du Niger, de Mauritanie, de la République arabe sahraouie démocratique, et de la Libye.

Il a ajouté que cette coopération algéro-africaine est de "développer les relations bilatérales dans divers domaines pour les hisser aux plus hauts niveaux au service de l'intérêt commun et en réponse aux aspirations des peuples à une plus grande coopération et intégration dans le domaine de l'enseignement et de la formation". M. Merabi a souligné que son secteur "supervise des projets importants dans le cadre du programme de coopération établi par l'Agence

algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, comme concrétisation des programmes de partenariat avec les pays frères, tels que le lycée professionnel de l'amitié nigéro-algérienne, qui est un pôle de formation par excellence dans la ville du Zinder au Niger, en plus de former les formateurs sur les équipements techniques". Il a indiqué que "l'Université algérienne accueille plus de 5.000 étudiants des pays arabes et africains", ainsi que d'autres secteurs, soulignant que "toutes ces données témoignent de l'ouverture des établissements d'enseignement algériens aux pays africains et du niveau scientifique et technologique atteints dans les différents classements mondiaux".

Du 25 au 27 novembre à Oran

14ème Salon des énergies renouvelables

La 14ème édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), se tiendra du 25 au 27 novembre en cours au Centre de Conventions d'Oran, a indiqué, lundi, un communiqué des organisateurs. Le Salon ERA 2024 rassemblera une centaine de professionnels nationaux et étrangers, en leur offrant une plateforme pour le partage des connaissances et de découverte des dernières tendances en matière d'énergies renouvelables, a fait savoir l'agence "Myriade Communication", organisatrice de l'événement. Il s'agit d'un salon dédié aux professionnels de la filière et d'un carrefour "business" pour toute la chaîne de valeur des énergies renouvelables: production, distribution, installation, services, entre autres, a-t-on souligné. "Cet événement vise à promouvoir les innovations et les solutions durables dans le domaine de la transition énergétique", a-t-on noté. La même source a ajouté que "toutes les solutions et technologies sont présentes dans ce salon pour permettre aux développeurs et aux décideurs, publics et privés, de trouver des réponses concrètes pour le déploiement de leurs projets". Les Pays-Bas, un pays connu pour ses avancées significatives dans les énergies renouvelables, sera cette année l'invité d'honneur du Salon ERA, a-t-on indiqué, ajoutant que son expertise et ses initiatives dans le domaine des énergies renouvelables seront mises en avant, offrant ainsi une occasion unique d'échanger sur les meilleurs pratiques en matière de transition énergétique.

Représentante de la Commission

de l'UA, Ilwad Elmi Mohamed

Le Forum de la jeunesse africaine a abordé des questions essentielles pour notre continent

Le Forum de la jeunesse africaine a abordé des questions essentielles pour les communautés et le continent africain, a indiqué, lundi à Oran, la représentante de la Commission de l'Union africaine (UA), Ilwad Elmi Mohamed. "Pendant quatre jours, nous avons abordé des questions essentielles pour nos communautés et notre continent, de l'avenir de l'éducation à l'innovation numérique, à la santé et le leadership des jeunes africains", a-t-elle souligné dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de clôture du Forum de la jeunesse africaine à Oran. "Au cours de ce Forum, nous n'avons pas seulement parlé, mais nous avons tracé des actions et élaborer des solutions concrètes", a-t-elle ajouté. La représentante de la Commission de l'Union africaine a, par ailleurs, noté que ce quatrième Forum a enregistré l'adhésion de l'Algérie à l'initiative "One Million, Next Level", qualifiant cette démarche de "grande réussite" pour le continent. "Cette initiative symbolise le type d'action proactive dont l'Afrique a besoin pour autonomiser sa jeunesse et s'assurer qu'elle a toutes les chances de réussir", a-t-elle estimé. Elle a également considéré que les discussions sur la révision de l'avenir de la Charte africaine de la jeunesse ont été un rappel important de tout le chemin parcouru, d'une part, et du travail qu'il reste à accomplir.

Système de transfert d'eau depuis Guetrani vers la commune de Béchar Les essais initiaux le 15 novembre courant



Les essais initiaux sur le système de transfert des eaux albiennes depuis le champs de captage de Guetrani vers la commune de Bechar, seront réalisés le 15 novembre courant, avant sa mise en service, dans l'objectif d'assurer l'eau potable quotidiennement au profit de la population de la région, a indiqué, dimanche, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. S'exprimant à la presse, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Bechar, M. Derbal a indiqué que "les essais initiaux sur le système de transfert d'eau seront réalisés à partir du 15 novembre, un système qui va nous permettre de transférer 80.000 M3 d'eau quotidiennement depuis le champs Guetrani vers Bechar". "Grâce à ce projet, toute la wilaya bénéficiera d'une distribution quotidienne de l'eau potable, ce qui traduit la volonté sincère des pouvoirs publics de prendre en charge tous les aspects de la vie des citoyens", soutient M. Derbal. Ce projet hydraulique, dont le coût total s'élève à plus de 32 milliards de DA, prévoit le forage et l'équipement de 26 puits. Le forage numéro 28, situé dans la commune de Beni Ounif (à 200 km du chef-lieu de la wilaya), a été inspecté par M. Derbal lors de cette visite, entamée samedi. Le ministre s'est, en outre, enquis de l'avancement des travaux de ce projet, qui inclut d'autres équipements notamment un réseau de canalisations de 213 km en direction de Béchar, un autre de 57 km pour le captage des eaux des puits, trois grandes stations de pompage, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 20.000 m3. Dans le cadre du renforcement des infrastructures de stockage d'eau dans la wilaya de Béchar, M. Derbal a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 25.000 m3 sur la route de Lahmar dans la commune de Béchar.

Chlef Des logements, des routes et des bureaux de postes au service des citoyens

Le 1er novembre tant attendu par les citoyens est arrivé avec toutes ses promesses. Un événement qui a été synonyme de distribution de logements, d'améliorations des services postaux, administratifs et sanitaires et la famille révolutionnaire est honorée. A Dahra, une route a été ouverte de Ouled Allal vers la première commune de Relizane. Un spacieux bureau de poste a été mis en service pour cette même commune. A Ténès, c'est une route d'évitement du centre-ville qui a été ouverte à la circulation pour éviter le passage des véhicules par la ville antique. Des fils de chouchada et fils de moudjahidine ont été honorés et 1800 logements ont été distribués dont 360 LPL, 164 LPA et 1276 aides financières au logement rural. Une distribution faite sous les «vive Tebboune», les youyous et les larmes de joie. Durant le 05 juillet dernier, marquant la fête de l'indépendance, 3516 logements ont été distribués. Le directeur de l'habitat et de l'urbanisme, Habib Argoub, affirmera qu'en deux ans, se sont 10348 logements distribués. **A. BOUKHTACHE**

Université de Mostaganem Les partenaires allemands et jordaniens du projet «SAXEED/ECO», hôtes du recteur

Par Charef Kassous

À l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem (UMAB), la coopération et la promotion du partenariat ont toujours été un axe capital tendant vers le développement des compétences et la performance des programmes d'enseignement. Ce lundi 03 novembre 2024, les partenaires germaniques et jordaniens, partenaires du projet « SAXEED /ECO », ont été accueillis, au siège du Rectorat, par le professeur Brahim Bouderah, recteur de l'université « Abdelhamid Ibn Badis ». C'est en présence des collaborateurs du directeur qu'une séance d'échanges avec les convives, versant sur les objectifs du projet a eu lieu. Pour rappel, les objectifs globaux de ce projet s'orientent sur trois axes principaux, en l'occurrence, la sécurité alimentaire, le développement durable et enfin le soutien des étudiants à la création d'entreprises. Le projet, a assuré le professeur, est financé par la Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), dans lequel l'Université de Mostaganem est engagée à travers un consortium de plusieurs universités partenaires, notamment la Chemnitz University of technology (Allemagne) qui est l'établissement coordinateur du projet, la Jordan University of Science and Technology et la Yarmouk University,

les deux du royaume de Jordanie. A l'UMAB, le pilotage du projet est à la charge de son coordinateur, le Docteur A. Benachenou, professeur chercheur. M. Wolfram Hardt, partenaire germanique, professeur en informatique de "Technische Universität Chemnitz", coordinateur du projet, a affiché sa satisfaction quant à l'évolution de « Saxeed/Eco » comme projet de partenariat et valorise les efforts des partenaires universitaires dont la contribution s'est soldée par un grand succès.

Cette rencontre a été marquée par la présence d'étudiants jordaniens, porteurs de projet de "start-up" et le représentant de GISB Electric, entreprise leader dans la fabrication de matériel électrique à Mostaganem laquelle a parrainé le projet. Selon les déclarations du Pr Brahim Bouderah, ce type de partenariat s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs centraux notamment le ministère de l'Enseignement Supérieur laquelle vise à conforter la recherche et les programmes par les échanges d'expertises et la mobilité des étudiants et des enseignants. Selon lui, il s'agit de doter les étudiants de compétences pour créer des entreprises ou start-up dans le domaine du développement durable (technologie solaire, économie de l'eau, recyclage de déchets, entre autres). Il assurera ensuite que les actions entrepri-

ses, dans le cadre de ce projet, sont la création d'un laboratoire de développement durable, soit un espace scientifique où les étudiants porteurs de projets de création d'entreprises peuvent tester et développer leurs idées par le truchement des échanges. Le recteur affirmera qu'entre autres activités portées dans le programme, l'organisation de séminaires de formation ciblant les chercheurs et doctorants, en vue de traduire les résultats de la recherche en entreprise. Ajouter à cela, dira le professeur, il y a la formation des étudiants à la création d'entreprises ainsi que le développement de cours destinés aux étudiants portant sur les technologies innovantes. Cette ambitieuse initiative portera sur l'organisation de concours pour les porteurs de projets de création d'entreprises et assurera la mobilité des chercheurs entre les différents partenaires. Enfin, il finira par évoquer l'importance du partenariat avec le milieu socio-économique qui reste, sans nul doute, un impératif de réussite du projet et en même temps un vecteur qui le dynamise. Faut-il souligner, par ailleurs que ces projets de coopération sont une valeur ajoutée incontournable que l'Université « Abdelhamid Ibn Badis » considère comme une franche passerelle de la performance des connaissances et de la recherche.

Mascara Inauguration du Salon national du matériel et des produits agricoles

La deuxième édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération a débuté, dimanche à Mascara, en présence de 43 exposants. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné par le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed-Yazid Hambli, en compagnie du Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, et du wali de Mascara, Farid Mohammedi, a-t-on indiqué.

Le salon de trois jours se tient au niveau de la salle omnisport du Pôle sportif Chahid Djebbar M'hamed, à l'initiative de la Chambre locale d'agriculture, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA) et l'Entreprise spécialisée dans l'organisation des salons et des expositions.

Cette manifestation économique, à laquelle prennent part des entreprises spécialisées dans l'industrie de transformation et dans la réfrigération des produits agricoles, ainsi que des entreprises relevant du secteur de l'agriculture, est marquée par la tenue d'une exposition dédiée aux équipements agricoles fabriqués par des opérateurs publics et privés, ainsi que par une autre exposition réservée aux produits agricoles et d'animaux d'élevage (bovins et ovins), a-t-on ajouté. Les organisateurs du sa-



lon ont également réservé des stands aux instituts relevant de la tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, aux établissements financiers, à la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), ainsi qu'aux entreprises opérant dans le domaine de la production des semences, des engrais et des produits phytosanitaires, tout en mettant en exergue les facilités accordées par les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, dont celles proposées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Des entreprises économiques créées par de jeunes entrepreneurs dans les créneaux de l'aviculture, l'apiculture et la fabrication d'accessoires de

matériels agricoles ont pris part à cet événement. Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'occasion, que le salon permet de rapprocher tous les professionnels du secteur de l'agriculture et d'encourager les agriculteurs à adopter les nouvelles technologies pour le développement et la promotion de toutes les filières agricoles. M. Hambli a déclaré que ce salon permet "d'accompagner la dynamique qui caractérise le secteur de l'agriculture dans notre pays, dans le cadre de la politique adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné une très forte impulsion à ce secteur d'activité".

A l'horizon 2030-2035

21 milliards DA pour la concrétisation des projets énergétiques à El-Tarf

Une enveloppe financière de 21 milliards DA sera octroyée pour la réalisation, dans la wilaya d'El Tarf, de nouveaux projets du secteur de l'énergie à l'horizon 2030/2035, en vue d'améliorer le service public, a révélé, dimanche à El Tarf, le Président directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjal. Présidant au siège de la wilaya en compagnie de wali, Mohamed Meziane, une séance de travail consacrée à la présentation du programme retenu pour le secteur dans la wilaya à l'horizon 2030/2035, M. Adjal a indiqué que «l'Etat a mobilisé cette enveloppe financière pour la réalisation de grands investissements visant à améliorer le service assuré aux citoyens de cette wilaya frontalière». En réponse à une question sur le raccordement des zones industrielles aux réseaux d'énergie, le responsable a affirmé que «sur 50 zones industrielles au niveau national, 41 ont été reliées au réseau d'électricité et 36 au réseau de gaz», soulignant que «86 zones d'activités sur 121 ont été raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz». Lors de la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un poste de transformation électrique 30/60 kilovolts dans la zone industrielle El Matrouha, au chef-lieu de wilaya, M. Adjal a déclaré que la wilaya d'El Tarf dispose actuellement d'une capacité énergétique de 550 mégawatts, révélant qu'elle pas-



sera avec la mise en service des nouveaux projets à horizon 2030/2035, à plus de 1000 mégawatts permettant une autosuffisance en cette énergie. Concernant l'approvisionnement des exploitations agricoles en électricité, il a assuré que la majorité des exploitations a accès à l'électricité, à l'exception de certaines qui se trouvent actuellement en phase de conception et qui seront raccordées au réseau d'électricité dans près de deux mois, soulignant que le nombre d'exploitations raccordées à ce jour à cette énergie au niveau national atteint 167.000. Concernant le raccordement de la mechta El Malha dans la commune de Collo au réseau de gaz naturel, M. Adjal a précisé qu'«une enveloppe financière sera dégagée conjointement par les

autorités locales et le ministère de tutelle pour la desserte de cette mechta vers le milieu de l'année 2025». Le PDG de Sonelgaz et le wali d'El Tarf ont également présidé la mise en service de projets de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité de plusieurs mechtas dans la commune de Boutheldja, avant de poser la première pierre du projet d'un équipement électrique de haute tension 220 kilovolts à Teguida, dans la même commune. M. Adjal a, par ailleurs, estimé à 80 % le taux d'avancement de l'opération d'installation de détecteurs de gaz de monoxyde de carbone dans 23 wilayas, dont la majorité situées dans les Hauts plateaux, précisant que «l'opération devra être parachevée avant le 31 décembre prochain».

Université d'Alger 3

Orientation vers la formation spécialisée dans plusieurs domaines

L'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" (Dely Ibrahim), a ouvert plusieurs ateliers à travers ses facultés dans le cadre de l'orientation vers la formation spécialisée à double diplôme dans plusieurs domaines, a affirmé le recteur de l'Université, M. Khaled Rouaski. S'exprimant en marge de la signature d'une convention de coopération entre l'Agence APS et l'Université d'Alger 3, M. Rouaski a précisé que cette convention connaît une "grande dynamique", avec l'ouverture de plusieurs ateliers, notamment "des cours du soir à travers ses différentes facultés". "L'université accueille ainsi plus de 700 journalises de différents médias en tant qu'étudiants dans diverses spécialités" et ce "dans le cadre de l'orientation de l'université vers la formation spécialisée à double diplôme dans les domaines de l'information et le sport, l'information et l'économie, la communication et les sciences politiques, en vue de former des journalistes spécialisés". Le recteur a fait savoir que l'Université d'Alger 3 a lancé, pour la deuxième année consécutive, des cours en langue anglaise pour les étudiants en journalisme, à même, a-t-il dit, "d'impulser une nouvelle dynamique à la presse nationale", précisant que la première promotion sortira l'année prochaine et que le nombre d'étudiants inscrits dans les deux premiè-

res promotions est de 360. Il a également mis en avant que cette même dynamique que connaît la Faculté des sciences de l'information et de la communication s'étend aux autres facultés de l'université d'Alger 3, à l'instar de l'Institut de l'éducation physique, qui a obtenu l'année passée le label du premier Institut numérique, avec le passage cette année à la gestion numérique des structures, ce qui a conduit à la conclusion de partenariats avec plusieurs clubs sportifs de renom, et a permis à plus de 10.000 étudiants d'adhérer aux différents groupes académiques encadrés par des doctorants, outre, les stages pratiques pour les étudiants de l'Institut. La Faculté des sciences économiques participe également à cet élan, en menant, selon le même responsable, "une expérience pionnière dans les groupes spécialisés pour atteindre les spécialités de demain, à travers la maîtrise de l'informatique et des langues", ainsi que la création de "nouvelles spécialités comme la gestion de la bourse". Dans le même contexte, M. Rouaski a rappelé la convention signée entre l'université d'Alger 3 et l'université d'Alger 1, afin de former les étudiants en licence en informatique et licence en économie appliquée, offrant un double diplôme pour les étudiants s'engageant dans les spécialités de la bourse, ce qui portera, a-t-il dit, "le nombre des double

diplôme de l'université d'Alger 3 à quatre, dont trois entre ses propres facultés et un avec l'université d'Alger 1, outre, les diplômes à double compétence, à l'instar de la diplomatie économique". Il a souligné que cette formation est à même de soutenir le développement des compétences des journalistes algériens et d'améliorer leur maîtrise dans des domaines techniques spécialisés. Evoquant la contribution de l'université au soutien de l'économie nationale, M. Rouaski a rappelé "les réalisations accomplies par le Centre d'appui à l'entrepreneuriat, où 170 étudiants ont été formés dans le cadre des projets de micro-entreprises", avec "des diplômés permettant aux étudiants d'accéder à la création de leurs propres entreprises". Concernant la convention signée avec l'APS, le recteur a déclaré que ce partenariat représente "une première étape en attendant sa transformation en une convention stratégique liant la formation universitaire et l'expérience de terrain offerte par l'APS aux enseignants et étudiants". La convention a été signée par le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid et le recteur de l'Université d'Alger 3, afin de définir les axes de partenariat pour échanger les expertises entre les deux parties ainsi que pour réaliser des projets et des programmes de développement communs.

Alger

Distribution de près de 14.000 logements



La wilaya d'Alger a procédé, dimanche, à la distribution de près de 14.000 logements, toutes formules confondues, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Le coup d'envoi de cette opération a été donné par le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, en présence du directeur central au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelkader Belhouadjeb représentant le ministre du secteur, de cadres sous tutelle, de représentants des deux chambres du Parlement, de la présidente de l'APW d'Alger, des autorités civiles et militaires, du représentant local du médiateur de la République, et de représentants des organisations de la famille révolutionnaire et de la société civile. S'exprimant à cette occasion, M. Rabhi a rappelé la symbolique de cette date coïncidant avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, à l'occasion de laquelle les hautes autorités du pays ont procédé "à la distribution de plus de 102.000 logements, toutes formules confondues, à travers tout le territoire national". Concernant la wilaya d'Alger 13.881 familles bénéficieront de cette opération incluant différentes formules de logements, dont 13.154 logements location-vente (AADL), 427 logements sociaux participatifs (LSP) et promotionnels aidés (LPA). Il s'agit également de 300 logements public locatifs au niveau de la cité 1780 logements dans la commune de Soudania (Alger Ouest), au profit des habitants des communes de Oued Koriche, Bordj El Bahri et Douera.

Protection civile d'Ouzera (Médéa) Formation accélérée sur la sécurité ferroviaire

Une formation accélérée consacrée à la sécurité et à la prévention à l'intérieur des tunnels et sur les lignes ferroviaires a débuté au siège de l'unité d'intervention secondaire de la Protection civile d'Ouzera, à l'est de Médéa. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'Union Européenne, destiné à renforcer les échanges d'expériences en matière de prévention et de gestion des risques au niveau de ce type d'infrastructures, a expliqué Mohamed Hmidouche, chargé de la communication de la Protection civile de Médéa. Des officiers issus de 14 directions de la Protection civile participent à cette formation, encadrée par des experts étrangers spécialisés dans la prévention et la gestion des risques, qui s'étalera jusqu'au 7 novembre courant, a-t-il ajouté. L'organisation de ce stage de perfectionnement vise à partager l'expérience acquise par certains pays membres de l'Union européenne dans la prise en charge des accidents survenus à l'intérieur des tunnels ou sur des lignes ferroviaires, a souligné l'officier. La formation permettra également aux officiers participants d'acquérir de nouvelles connaissances, d'apprendre comment gérer ce genre d'accident et les moyens de prévention susceptibles d'aider à éviter des catastrophes et à réduire les pertes humaines en cas d'accident impliquant des véhicules légers, des camions poids lourds, des trains de transport de voyageurs ou de marchandises, a conclu le lieutenant Hmidouche.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

الموان العمومي للحضرة القضائية لدى محكمة مستأنف الاستاذة بصحيتي هاشمة
 التمكن منها يحي 400 مسكن طريق وهران عامر A75 ، مستأنف
 الهاتف: 045.41.82.39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع / بيع منقول بجزء من الخبز
 ورطب من السيد: بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 مستأنف المعلقة من طرف مديرها
 القديم في حقلها الاستاذة بتقوس رضوان التمكن: نهج محمد خمسيني رقم 05 ولاية مستأنف. ضد:
 لشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة بتوزيع متعة الجسيمات درام ، تي SARL DMT
 التمكنة من طرف سيرها جمال طارق جمال الدين بناديا على امر الصاصر عن المحكمة التجارية
 المتخصصة مستأنف مكتب الزبير المورخ في 2024/07/08 تحت رقم الترتيب 24/000225
 نحن الاستاذة بصحيتي عاتشة محضر قضائية لدى محكمة مستأنف التمكن منها يحي 400
 مسكن طريق وهران عامر A75 مستأنف. نحن عن بيع المعلقة القضائية والتك ابتداء من تاريخ
 اعداد على ان تكون المزايدات بإعداد الأفرقة بمكتب المحضرة القضائية والتك ابتداء من تاريخ
 النشر في 2024/11/17 غية الساعة 16:30 مسالتين: بدون مفتاح
 شروط البيع: بدون مفتاح
PROJETEUSE DE CIMENT UTIFORM V3
 الشروط من مكتب الاستاذة للقائمة بالبيع مع ملاءمة مع المضاد من قبل المزايدة تشمل الأفرقة
 المودعة المصفى الثاني: شهادة ميلاد وشهادة الإقامة نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصيا
 طبيعيا زائد نسخة من القتلون الإسمي والسجل التجاري و هوية الميسر إذا كان شخصا معنويا
 دفتر الشروط مزاج، معلوم ومصطفى عليه من المتعدد بالإضافة الى وصل أتعاب دفتر الشروط
 باسم المزايدة. شك بنكي بحسن مبلغ السعر الاتفاقية. يجب على المزايدة تقديم عرضة في ظرف
 معلق غير مسمى ولا يمكن أي اشتراك أو عيوب في المزايدة الأفرقة بمكتب الاستاذة للقائمة بالبيع
 ابتداء من تاريخ النشر يتم فتح الأفرقة بمكتب المحضرة القضائية للقائمة بالبيع بتاريخ المعلن
 عنه عن طريق التعليق والنشر. إذا تم بيع المبيع في التاريخ المعلن في الإعلان نضع
 العروض أو فة المزايدة. يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما. مع اعادة التعليق والنشر
 وفقا لتمدة 707 اعداد و نظار المجموع عليه بتاريخ البيع يتم إرجاع مبلغ الضمان المودع
 بنسبة في حلة هو رسو المزايدة ولا يتم استرجاع المبلغ للمزايدة المتكسرة أو
 المتخلفة. يلزم الراسي عليه المزايدة برفع الموقوفات بمجرد تحويل أموال الى الحساب كما يقع
 على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل الموقوفات بتاريخ الراسي عليه المزايدة بأخذ الموقوفات وتوقيع
 في الحلة التي يوجد عليها يوم المزايدة الخشبي دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى
 بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. أي طرف لا يتحمل على الشروط المنصوص عليها بعد معلق
 لا يؤخذ بعين الاعتبار مع امكانية منح مهلة لإتمام الملف الإداري. نظر الشروط والتعهدات
 الراسي بسبب من مكتب الاستاذة محضرة قضائية في مبالغ مبلغ 4000 دج. بصير الراسي عليه
 التزاما ملكا لتسليم دون القناعة التجارية ودون التحق في الاجراء وهذا بمجرد رسو المزايدة عليه
 كما يصبح ملكا له وحازرا له حيازة طبقية و طبقية تكون له حق الانقضاء به ابتداء من تاريخ
 رسو المزايدة عليه وبيع المبيع كاملا والمصاريف والترسوس المستأنف. لتفاج على دفتر الشروط
 يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعداد.

المحضرة القضائية
06.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الموان العمومي للحضرة القضائية.
 الاستاذة التي خديجة
 محضرة قضائية لدى محكمة وهران
 اختصاص مجلس قضاء وهران
 الذي مكنتها يحي لسكر حمار E01 رقم 06 وهران
 الهاتف: 041.38.01.1593.44.74.99.07

نشر مضمون محضر بتاريخ 2024/09/07 تم بانه تكليف بلوقاف في جريدة بومية وطنية
 نحن الاستاذة التي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران مجلس قضاء وهران. الموقفة
 اعداد التمكن منها يحي لسكر حمار E01 رقم 06 وهران. عقب من السيد جوج سلمة بنت
 محمد الخوان بمسند رقم 120 مسكن عمارة رقم 19 حي 05 جويلية. ضد السيد اوجاح عبد
 الحميد الخوان: وهران شارع بلمهدي تيار سابقا. بعد الإقلاع على المواد: 412 من
 قانون الإجراءات المدنية والإدارية فقرة 04 والمتضمنة: وإذا كتلت قيمة الالتزام تتجاوز
 خمسمائة ألف دينار 500.000.00 ج. يجب ان ينشر مضمون عقد التلغ الراسي في جريدة
 بومية وطنية لمدة على القرار الصادر بتاريخ 2011/12/12 تحت رقم القوس 11/04270
 رقم القضية 11/03024 عن مجلس قضاء وهران. غرقة شؤون الأسرة والمهور بالمحكمة
 التلقضية بتاريخ 2012/01/26 المودع والمتم حكم الصاصر بتاريخ 2011/06/09 تحت رقم
 القوس 11/07404 رقم القضية 11/04213 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران رقم
 شؤون الأسرة. محضر بتاريخ 2024/09/03 عن طريق رسالة مسجلة من
 قبل الاستاذة التي خديجة محضر تكليف بلوقاف بتاريخ 2024/09/03 عن طريق رسالة مسجلة
 من قبل الاستاذة التي خديجة محضر بتاريخ 2024/09/03 عن طريق رسالة مسجلة
 رسالة مسجلة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر بتاريخ 2024/09/25 عن طريق
 طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر بتاريخ 2024/09/25
 عن طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر بتاريخ 2024/09/25
 تنفيذ بتاريخ 2024/09/25 عن طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر
 تنفيذ بتاريخ 2024/09/25 عن طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر
 محضر بتاريخ 2024/09/25 عن طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر
 محضر بتاريخ 2024/09/25 عن طريق التعليق بالمحكمة من قبل الاستاذة التي خديجة محضر
 الاستاذة التي خديجة. أمر بالنشر الصادر بتاريخ 2024/10/21 تحت رقم الترتيب 24/2839
 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران. وفقا نحن الاستاذة التي خديجة محضرة قضائية
 عند تنفيذ تم بانه تكليف بلوقاف المحررين من طرف الاستاذة التي خديجة محضرة قضائية
 بتاريخ: 2024/09/03 ضد السيد اوجاح عبد الحميد الساكن بقران 17 شارع بلمهدي تيار
 سابقا يلزم يدفع مبلغ 15000.00 دج خمسة عشر الف دينار جزائري نقدة عاد و مبلغ
 785000.00 دج سبعة مائة وخمسة وثمانون الف دينار جزائري نقدة عاد
 الزحمان حسب مبلغ 5000.00 دج خمسة آلاف دينار جزائري شهريا منذ تاريخ صدور الحكم
 بتخلاتي له وحازرا له حيازة طبقية و طبقية تكون له حق الانقضاء به ابتداء من تاريخ
 التي مصاريف سير التنفيذ و تنفيذ بان له مهلة خمسة عشر يوم لوقاف ضري من تاريخ نشر
 مضمون محضر تكليف بلوقاف في الجريدة والا نفذ عليه بكافة الطرق القانونية.

المحضرة القضائية
06.11.2024



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



WASH'N DELIVERY
 Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
 041 879 674
 0770 936 836

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
Le beurre, l'argent du beurre et la va

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
IMPOTS

Premier League Ibrahim Maza tape dans l'oeil de trois écuries déjà

Néo-international algérien, le jeune talent du Hertha Berlin, Ibrahim Maza, a déjà tapé dans l'oeil de trois écuries de Premier League. A seulement 18 ans, le milieu de terrain a été lancé en sélection A avec l'Algérie le 10 octobre dernier pour quelques instants face au Togo (5-1) dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2025. Ses débuts internationaux s'accompagnent de performances régulières en club avec le Hertha. Cette saison, le Fennec comptabilise ainsi 11 titularisations en Bundesliga 2 pour 3 buts et 2 passes décisives. Cette précocité séduit forcément, notamment en Premier League. Le média Caught Offside révèle en effet que le natif de Berlin suscite déjà l'intérêt de trois clubs de l'élite anglaise : le promu Leicester, Brentford et surtout West Ham. Selon cette source, le coach des Hammers, Julen Lopetegui, se montre particulièrement séduit par Maza, convaincu que son profil correspond parfaitement à la Premier League et à l'intensité qu'elle réclame. Alors que le club londonien occupe une très décevante 14e place, le néo-Fennec serait ciblé pour le mois de janvier. Reste à savoir toutefois si Lopetegui sera toujours en poste à ce moment-là, ce qui n'est pas certain au vu de la tournure des



événements. Il faudra aussi verser les 20 à 25 millions d'euros que le Hertha réclamerait pour se séparer de sa jeune pépite selon la même source. De son côté, reste à savoir si Maza se sentira prêt à faire le grand saut et à quitter sa ville de Berlin aussi jeune pour changer de pays, avec toutes les incertitudes que cela comporte. Une chose est sûre : les trois clubs anglais qui le convoitent sont

tous friands d'internationaux algériens. Riyad Mahrez et Islam Slimani ont déjà fréquenté les Foxes, tandis que Saïd Benrahma a évolué à Brentford et chez les Hammers.

Destiné aux anciens internationaux Début du stage de la licence CAF A

Le 4ème stage de formation pour l'obtention de la Licence CAF A, destiné aux anciens internationaux, a été lancé au centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka, a annoncé la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. En présence d'Ameur Mansoul, directeur technique national, et de Fouad Chiha, chef du département de la formation, le groupe de candidats a bénéficié d'une présentation détaillée du programme de cette session, qui se déroulera jusqu'à samedi. Parmi les participants, on retrouve des ex-internationaux tels que Karim Ziani, Abdelkader Ghezzal, Khaled Lounici, Sofiane Younes et Khaled Lemouchia, ainsi que des entraîneurs en activité comme Moez Bouakaz et Nadir Leknaoui. Ce stage, qui comprend 5 modules, offre aux anciens internationaux l'opportunité de se reconverter dans le métier de coach, tout en permettant aux entraîneurs déjà en poste de renforcer leurs compétences, notamment sur les aspects scientifiques du coaching.

Rachid BELARBI

Eintracht Francfort Farès Chaïbi encore écarté



L'international algérien Farès Chaïbi ne traverse pas la meilleure période de sa carrière en sélection, mais encore moins en club. Samedi en championnat, l'Eintracht Francfort a pulvérisé le VfL Bochum (7-2) avec une nouvelle réalisation de l'Egyptien Omar Marmoush. Et ce, sans Farès Chaïbi, laissé de côté par choix de l'entraîneur pour le deuxième match de suite après le deuxième tour de coupe d'Allemagne, déjà remporté sans lui mercredi, face à Mönchengladbach (2-1). Un événement, puisque l'international algérien (13 sélections, 2 buts), n'avait jamais vécu pareil traitement depuis son arrivée avec l'étiquette de grand espoir du foot en provenance de Toulouse à l'été 2023. En milieu de semaine, l'entraîneur Dino Toppmöller avait justifié sa première mise à l'écart par ce qu'il insinue comme une nonchalance de la part du natif de Lyon, le comparant

péjorativement à l'ex-international allemand d'Arsenal, Mesut Özil. «Farès n'a pas semblé particulièrement heureux ces derniers matches. Nous attendons beaucoup plus de lui, y compris en termes de langage corporel.

Le problème du langage corporel est toujours crucial. Mesut Özil est devenu champion du monde avec l'Allemagne, mais il n'a pas non plus donné l'impression avec son langage corporel qu'il allait labourer le terrain de la 1ère à la 90ème minute malgré sa qualité», avait déclaré le tacticien allemand. Cette deuxième sanction s'inscrit donc dans la logique du technicien. Et visiblement, Chaïbi ne devrait pas réintégrer le groupe avant de répondre aux attentes de son coach. Un manque de temps de jeu en perspective qui ne devrait l'éloigner de plus en plus de l'équipe nationale. Lui qui n'a plus été convoqué depuis mars 2024.

En parallèle aux lourdes sanctions financières de La LFP

Le MCO prépare Sétif et lorgne le podium

Fort de son important et convaincant succès aux dépens de l'ex-leader du classement général, le Mouloudia d'Oran prépare avec un mental au sommet le classique de fin de semaine face à l'Entente de Sétif. Pour la première fois depuis assez longtemps pour tout club ambitieux, le MCO prépare une rencontre qui pourrait lui valoir de monter sur le podium en cas de succès. Cette éventualité suscite, d'ailleurs, un engouement populaire qu'on n'avait pas vu depuis la fin de la saison dernière et la lutte éfrénée pour le maintien parmi l'élite. Pour cette affiche entre deux grands d'Algérie, le MCO, cinquième au général avec 11 points au compteur et l'ESS, septième avec le même nombre d'unités dans la besace se disputeront, en effet, une place parmi le trio de tête qui sied aussi bien à leur statut qu'à leur situation sportive actuelle. Avec une belle série d'invincibilité de trois rencontres, dont deux succès aux dépens de la JS Kabylie et le Chabab de Constantine, les Rouge et Blanc ont retrouvé de l'ambition et du jeu avec Eric Chelle. Une embellie qu'ils devront, toutefois, confirmer dès ce jeudi soir face à une ESS qui commence à trouver ses repères et qui viendra au stade Miloud-Hadefi avec l'espoir d'y réussir ce que son voisin de Cirta n'a pas obtenu le week-end dernier. Privés des tribunes par le huis clos, les supporters du Mouloudia comptent, d'ailleurs, jouer pleinement leur rôle en accompagnant les coéquipiers du capitaine Merouane Dahar jusqu'à la victoire face à l'Aigle Noir. Une effervescence particulière règne, à ce sujet, dans les habituels fiefs des inconditionnels comme sur les réseaux sociaux où un seul mot d'ordre fait l'unanimité : prendre d'assaut le nouveau temple du football à Oran, d'autant plus que la plateforme ministérielle tadjirati a déjà mis en vente plus de 31000 billets d'entrée. Dans un registre disciplinaire, le club géré par Hyproc a écopé de 440.000 dinars d'amende comme l'indique le procès verbal récapitulatif des principales décisions de la séance d'avant-hier. Ainsi, pour «conduite incorrecte de l'équipe», le Mouloudia d'Oran devra payer 40.000 DA d'amende conformément à l'article 64 de la même CD. Pour «manque d'eau chaude dans les vestiaires» une sanction de 300.000 DA lui a, également, été infligée selon l'article 66 alinéa 2 alors que pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles», le Mouloudia d'Oran devra s'acquitter d'une troisième sanction financière de 100.000 DA (art 88). Des décisions qui ont fait énormément parler hier à Oran, notamment celle liée à l'absence d'eau chaude dans les vestiaires du complexe sportif Miloud-Hadefi que dirige Abdelkader Menazli. Et si certains, adeptes de la théorie du complot, y ont vu une «manœuvre grotesque de certains cercles à la Ligue de Football Professionnel que le retour en forme du MCO dérange », d'autres ont incombé la faute à la direction dudit stade, coupable de négligence selon eux. Un troisième parti, plus modéré, considèrerait, à juste titre d'ailleurs, que c'était aux dirigeants du Mouloudia d'Oran de tout vérifier en marge de la rencontre vu que c'est le club accueillant et ne pas tirer à droite et à gauche quand tombe la sanction afin de se dédouaner ou se dérober aux yeux des supporters.

AG Elective de la Fédération algérienne de cyclisme Barbari brigue un second mandat à la tête de la FAC

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) Khireddine Barbari, a annoncé sa candidature pour un second mandat à la tête de la fédération, en marge de l'assemblée générale ordinaire tenue samedi, au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Les membres de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de cyclisme, réunis plus tôt dans la matinée en session ordinaire (AGO), ont procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2024-2028. Lors de cette AGO qui marque la fin du mandat olympique 2020-2024, les 41 membres présents à l'assemblée générale ordinaire ont adopté les bilans moral, financier et technique de l'exercice 2024, ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique. Ils ont également examiné le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre dernier. En vue de l'assemblée générale électorale (AGE) pour le prochain mandat olympique 2024-2028, les membres de l'AG ont procédé également à l'élection des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes.

Le comédien Djamel Hamouda s'éteint à l'âge de 70 ans

Le comédien de théâtre, de cinéma et de télévision, Djamel Hamouda, célèbre pour ses rôles dans de nombreux feuilletons télévisés, est décédé lundi des suites d'une longue maladie à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. Né le 17 décembre 1954 à Skikda, Djamel Hamouda a suivi une formation à l'Institut supérieur des arts dramatiques et de la danse, d'où il est sorti avec un diplôme d'acteur en 1974. Malgré ses rôles au théâtre et à la télévision depuis les années 1970, le défunt n'a fait ses débuts artistiques "professionnels" que plus tard, en 1977, période à laquelle il avait travaillé comme acteur au théâtre régional d'Annaba et comme professeur d'art dramatique à l'École municipale de musique et d'art dramatique d'Annaba de 1978 à 1984, avant de suivre une formation à la réalisation à Moscou, en Russie. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité notamment comme directeur du Palais de la culture et des arts d'Annaba et conseiller artistique au Théâtre régional d'Annaba. Comme comédien, Djamel Hamouda a été distribué dans plusieurs pièces de théâtre notamment "El Mahgour" (1978) de Malek Bouguermouh et "Bouderbala" (1984) d'Ahmed Khoudi. Il a également écrit et mis en scène plusieurs spectacles de théâtre comme "Kahwa wa latay" (1987) et "Sud" (1990), consacré "meilleur scénario" au Festival du théâtre professionnel en 1993. A la télévision, il a écrit les scénarios de plusieurs feuilletons notamment "La direction du vent" (1998), "Chouf Laajeb" (2001) et "Trois dans l'impasse" (2008). Devant la caméra, Djamel Hamouda a participé dans de nombreux films comme comédien dans "Aissa El Djermouni" (1982), "Rih Tour" (1992) d'Aziz Choulah et "Le choix" (1997) d'Ammar Mohcène. Ses rôles incarnés dans plusieurs feuilletons télévisés notamment "El michwar" (1996), "El Michwar 2" (1998), "El-Ghayeb" (L'absent, 2002) et "Rencontre avec le destin" (2007), ont fait de Djamel Hamouda un acteur célèbre.

"Thaman El Horriya"

Un spectacle théâtral inédit sur l'apport du chant et de la musique à la Révolution

La générale de la comédie musicale dramatique, "Thaman El Horriya" (le prix de la liberté), spectacle sur l'apport de la chanson et de la musique à la Guerre de Libération, sera présenté au public, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, le 7 novembre prochain à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a déclaré, dimanche, le directeur de l'opéra, Abdelkader Bouazzara.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh avec, le metteur en scène, Rabie Guichi, le scénariste Haroun Al Kilani et le chef de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, Lotfi Saidi, Abdelkader Bouazzara, a présenté les principaux axes de cette nouvelle dramaturgie, qui réunira différentes disciplines des arts de la scène, entre chants, musiques, danses, théâtre et projections vidéo et d'images animées, soumises au Mapping, notamment.

Ce spectacle de près de 80 mn, "Thaman El Horriya" est une "expérience qui aborde pour la première fois l'histoire de l'Hymne national +Qassaman+", a déclaré Abdelkader Bouazzara.

"Ce spectacle est un témoignage de reconnaissance et de gratitude de tout le peuple algérien envers ces braves artistes-militants, qui ont quitté leur foyer et tout laissé derrière eux pour rejoindre les rangs du Front de libération national", a-t-il ajouté, tenant à préciser que "le spectacle sera entièrement présenté en live".

Pour sa part, le scénariste du projet, Haroun Al Kilani, a déclaré avoir écrit ce texte avec "amour", car il est "destiné à ces artistes qui nous ont fait aimé ce domaine et laissé un héritage culturel inestimable", assurant qu'il a, évidemment, "eu recours aux documents du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, ainsi qu'aux publications d'historiens et d'académiciens".

Selon les intervenants, le spectacle comportera quatre actes, dont le premier, destiné à la grande épopée de l'Hymne national +Qassaman+ et à son auteur, Moufdi Zakaria, poète de la révolution, avant d'aborder sa "mise en musique par Mohamed Fawzi, et l'artisan de son introduction, retentissante aux roulements de tambours, le regretté maestro, Haroun Rachid".

"Thaman El Horriya" évoquera dans son deuxième acte, plusieurs artistes qui ont fait la promotion de l'Algérie en guerre, parmi eux, Ali Maâchi, Fadhéla Dziria, Mustapha Kateb, Akli Yahiaten, Khelifi Ahmed, Mohamed El Badji, Farid Ali, et tant d'autres qui ont "contribué à faire retentir la voix de l'Algérie en guerre contre le colonialisme français, à travers le monde", a encore expliqué Abdelkader Bouazzara.

Mostaganem

Pour la préservation du patrimoine populaire et andalous

Par Youcef Chaïbi

C'est dans le but de protéger le savoir-faire ancestral Algérien dans divers domaines et l'héritage historique et culturel. "Notre mission première est de sauvegarder et de valoriser la riche culture algérienne à travers des initiatives novatrices.

Un nouvel espace culturel et artistique dédié à l'art et à la culture, va voir le jour à Mostaganem incessamment, a-t-on appris auprès de ses initiateurs. Il s'agit là d'un espace dédié aux artistes, aux créateurs et à des arts et de la culture.

Cette nouvelle association, présidée par Mr Mohamed Benguella, a pour but premier la préservation du patrimoine populaire et andalous. La préservation du patrimoine est un su-

jet qui suscite de plus en plus les professionnels dans le domaine. Cette nouvelle "association" œuvre à préserver et valoriser le patrimoine Algérien notamment la musique andalouse et populaire dans ses différentes variantes, dans une approche pédagogique visant à "perpétuer" les traditions musicales algériennes. Riche de dons patrimoniaux culturels qui reflètent à la fois sa diversité et son authenticité, surtout que notre pays mène de nos jours une véritable guerre contre toute tentative d'appropriation culturelle notamment de la part d'un pays voisin.

Traversé par diverses civilisations et ce durant des siècles, notre pays possède un patrimoine culturel riche et varié, qui est reflété dans la littérature, le théâtre, le cinéma et la musique,

nous déclare Djamel Rouas vice-président de cette nouvelle association qui va voir le jour incessamment.

Dans leur plan d'action, il est prévu la création d'espaces de dialogue, d'éducation et surtout de formation au profit des jeunes dans le plan musical par des musiciens professionnels. Stimuler la créativité et consolider les liens intergénérationnels "c'est le crédo de ces défenseurs de la culture algérienne qui ne manquent pas d'ambitions.

Leur objectif, assurent-ils, est de faire en sorte que le patrimoine Algérien populaire et andalous soit célébré et devienne une source d'inspiration à l'échelle mondiale. Et si nous sommes tenus de préserver l'intégrité de cet héritage, cela ne nous empêche pas d'innover et de s'inspirer des sujets de notre époque.

27e SILA

Participation de plus d'un millier de maisons d'édition, avec l'Etat du Qatar en invité d'honneur

Le 27e Salon international du livre d'Alger (SILA) accueillera 1007 maisons d'édition de 40 pays, avec l'Etat du Qatar en invité d'honneur et verra la présentation des dernières publications, ainsi que la mise en œuvre d'un programme riche et diversifié comprenant diverses activités culturelles et intellectuelles, animées par des intellectuels algériens, africains et de plusieurs pays arabes.

Prévu du 6 au 16 novembre, le 27e SILA ouvrira officiellement ses portes, après-demain, mercredi, au Palais des Expositions des Pins maritimes à Alger et accueillera le public à partir du jeudi 7 novembre, avec une programmation culturelle qui s'articulera autour de six axes : l'histoire et la mémoire (70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954), la Palestine, regard particulier sur l'Etat du Qatar (invité d'honneur), l'Afrique, la littérature et le patrimoine culturel algérien. Organisé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 27e SILA, plus important événement littéraire et culturel en Algérie, est placé sous le slogan, "Nous lisons pour triompher" qui renvoie aux célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, thématique traitée par plusieurs éditeurs, écrivains, intellectuels et professionnels du secteur du livre issus d'Algérie, d'Afrique, des pays arabes et d'Europe.

Dans ce cadre, le salon verra la participation de 1007 exposants, dont 290 éditeurs algériens, sur une superficie dépassant les 23 000 mètres carrés, où seront exposés plus de 300 000 titres représentant 40 pays, dont l'Etat du Qatar, invité d'honneur, qui sera présent également à travers ses nombreux intellectuels qui animeront plusieurs séminaires aux thématiques différentes.

Plusieurs conférences-débats sur la Guerre de Libération seront organisés dans le grand amphithéâtre au pavillon central du Palais des Expositions, à l'image du colloque inaugural intitulé, "L'esprit de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954".

Un héritage pour les générations futures", qui verra la participation du président du Conseil de la Nation, le Moudjahid Salah Goudjil, de la femme-symbole, la Moudjahida, Djamilia Boupacha, de la Moudjahida-aatrice Z'hour Ounissi, ainsi qu'un groupe de moudjahidines et de chercheurs universitaires. Les activités dans le pavillon central se poursuivront jusqu'à la clôture de cette 27e édition, avec notamment l'organisation d'autres séminaires, célébrant le déclenchement de la Révolution sous différents angles, "Les historiens et la révélation des crimes coloniaux", "Nos écrits sur Novembre", "Les textes fondateurs de la révolution algérienne", "Soufisme et valeurs humaines chez l'Emir Abdelkader", "Le Manifeste de Novembre, texte et Révolution" et "La

Révolution algérienne dans les écrits arabes".

En solidarité avec les frères palestiniens à Ghaza notamment, l'"Espace Palestine" présentera, des activités culturelles et littéraires, ainsi que des séminaires aux thématiques diverses, "Algérie et Palestine, engagement permanent", "Génocide à Ghaza", "Littérature et résistance en Palestine", et "Ghaza et le double langage dans les positions de l'Occident", "Palestine, écrits de prison", "La Palestine dans la poésie algérienne", en plus d'une série de soirées de poésie dédiées à la Palestine, animées par des poètes d'Algérie et des pays arabes.

Dans le même contexte, à l'"Espace Afrique", plusieurs activités et des séminaires, notamment, sur la "Littérature africaine, présence et conscience nouvelle", "Le rayonnement de la Guerre de libération en Afrique", "Sahara Occidental : dernière colonie en Afrique", "Voix de Mauritanie", "L'Algérie et l'Afrique, caravanes culturelles", "L'héritage arabe dans la littérature africaine" et "Le patrimoine algérien à l'UNESCO". Lors de ce 27e SILA, des figures littéraires et intellectuelles, d'Algérie et de l'étranger, aborderont de nombreux sujets liés à la littérature, au patrimoine, à l'histoire, au cinéma et autres, à l'instar de Wassima Laredj, Mohamed Lamine Camara (Sénégal), Almaha Al Ali, Maryam Yassin Al-Hammadi et Mohamed Al-Balushi (Qatar), Armon Goz (Côte d'Ivoire), Konyi Allam (Togo) et Sansi Kaba Diakite (Guinée).

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 12h55 Journal Météo Climat |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h00 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h40 Journal Météo Climat |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h45 Le geste cuisine |
| 13h00 JT 13h | 13h47 La p'tite librairie |
| 13h40 Petits plats en équilibre | 13h50 Ça commence aujourd'hui |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 15h05 Ça commence aujourd'hui |
| 14h20 La recette d'un Noël parfait | 16h15 Affaire conclue |
| 15h50 Des révélations pour Noël | 17h05 Affaire conclue |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 18h30 Ici tout commence | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 19h10 Demain nous appartient | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 19h55 Météo | 19h10 N'oubliez pas les paroles |
| 20h00 JT 20h | 19h55 Journal |
| 20h45 Tirage du Loto | 20h00 Journal |
| 21h00 C'est Canteloup | 20h50 Journal |
| 21h10 Les experts : Las Vegas | 20h55 Basique, l'essentiel de la musique |
| 22h00 Les experts : Las Vegas | 21h00 Dans l'ombre |
| 22h50 Les experts : Las Vegas | 21h50 Dans l'ombre |
| 01h25 Tirage de l'EuroMillions | 22h45 Years and Years |
| 01h30 USA 2024, la nuit américaine | 23h40 Years and Years |



3

- | | |
|---|--|
| 07h02 En aparté | 12h15 ICI 12/13 |
| 07h35 Platane | 13h55 Météo à la carte (la suite) |
| 08h09 La boîte à questions | 14h25 Un cas pour deux |
| 08h14 Wonka | 15h35 Un cas pour deux |
| 10h07 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc | 16h35 La p'tite librairie |
| 11h34 Jamel Comedy Club | 16h45 Duels en familles |
| 12h06 La boîte à questions | 17h20 Slam |
| 12h16 En aparté | 18h05 Questions pour un champion |
| 13h23 Argylle | 18h45 C'est bon à savoir |
| 15h39 S.O.S. Fantômes : La menace de glace | 18h50 Journal Météo Climat |
| 17h30 Les génies de la nature | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h23 Têtâtête(s) | 19h50 Tout le sport |
| 18h38 Tchi tcha | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 19h05 La boîte à questions | 20h10 Météo régionale |
| 19h10 Clique | 20h20 Un si grand soleil |
| 19h45 Canal Champions Club | 20h40 Un si grand soleil |
| 20h54 Plateau avant-match UEFA | 21h05 Des racines et des ailes |
| 21h00 Paris-SG / Atlético Madrid | 23h05 Montaigne et le tombeau mystérieux |
| 22h57 Canal Champions Club le debrief | 00h40 Le pitch cinéma |
| 01h16 Sauvage : Canicule 2 | 00h45 Forest of Echoes |
| 03h06 Têtâtête(s) | 01h05 My Heart is Going to Explode |
| 03h21 Surprises | |



arte

- | | |
|--|---|
| 06h30 Incroyables transformations | 12h40 Les couleurs de la Chine |
| 07h30 Incroyables transformations | 13h35 The Reader |
| 08h35 Ça peut vous arriver | 15h30 Kate Winslet, résolument actrice |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 16h35 L'archipel des Philippines |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous | 17h20 Invitation au voyage |
| 12h45 Le 12.45 | 18h05 Invitation au voyage |
| 13h40 Un jour, un doc | 18h55 Les marinières ukrainiennes du Danube |
| 14h50 Un jour, un doc | 19h30 Le dessous des images |
| 15h50 Un jour, un doc | 19h45 Arte journal |
| 16h50 Un jour, un doc | 20h05 28 minutes |
| 17h25 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 18h30 Le juste prix | 21h00 1939-1962 : les divisions du monde |
| 19h45 Le 19.45 | 21h50 1939-1962 : les divisions du monde |
| 20h35 Scènes de ménages | 22h40 1939-1962 : les divisions du monde |
| 21h10 La France a un incroyable talent | 23h35 Jinpa, un conte tibétain |
| 22h10 La France a un incroyable talent | 00h35 Tracks East |
| 23h05 La France a un incroyable talent, ça continue | 01h10 One Lane Bridge |
| 01h00 Disparitions : Marie-Hélène Audoye, mystère sur la Côte d'Azur | 01h55 One Lane Bridge |
| | 02h35 One Lane Bridge |
| | 03h20 Amnésie : Où se cache la mémoire ? |



21h10

LES EXPERTS : LAS VEGAS



Grissom et Sara se rapprochent de plus en plus de la personne qui a piégé Hodges. Pendant ce temps, un avion cargo atterrit de manière autonome à l'aéroport McCarran et toutes les personnes à bord sont mortes.

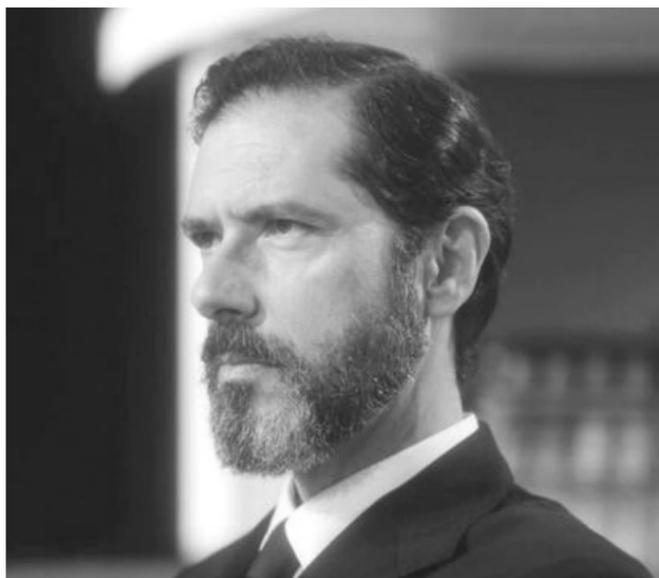
Acteur: Paula Newsome (Maxine Roby), Matt Lauria (Joshua Folsom), Mandeep Dhillon (Allie Rajan), Mel Rodriguez (Hugo Ramirez), Jorja Fox (Sara Sidle), Voir plus

Réalisateur: Kenneth Fink
Scénariste: Graham Thiel

2

21h10

DANS L'OMBRE



Francoeur révèle à César qu'il est bien en possession d'une étude de Goya, non déclarée au fisc. César n'est pas tranquille : c'est la première fois que son patron lui cache une vérité. Alors que Francoeur s'apprête à faire une annonce importante au JT pour donner un nouveau souffle à sa campagne, Bernard Janvier, le président de la République, lui coupe l'herbe sous le pied en annonçant aux Français qu'un cancer l'empêche de briguer sa propre succession. C'est son dauphin, le redoutable ministre de l'Intérieur Vital, qui sera l'adversaire de Francoeur.

Réalisateur: Pierre Schoeller
Scénariste: Pierre Schoeller



21h11

1939-1962 : LES DIVISIONS DU MONDE



A l'issue de ses études de physique, la jeune Joan Hinton est recrutée par les responsables du très confidentiel "projet Manhattan". Elle devient alors l'une des rares femmes à participer au développement de la bombe atomique. En France, Frantz Fanon combat pour libérer l'Alsace, mais se voit l'objet de discriminations raciales. Bientôt, le conflit va prendre une autre tournure : voilà le temps de l'Armistice en Europe, tandis que les Etats-Unis s'apprêtent à larguer leurs deux bombes atomiques sur le Japon...

Réalisateur: Olga Chajdas, Frank Devos



Défense civile à Ghaza

100.000 Palestiniens privés de nourriture et de soins

Plus de 100.000 Palestiniens sont privés de nourriture et de soins médicaux de base, a rapporté dimanche la Défense civile palestinienne à Ghaza. La Défense civile palestinienne à Ghaza a rapporté dimanche que plus de 100.000 Palestiniens au nord de l'enclave manquent d'accès à la nourriture, à l'eau et à des services médicaux de base. Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, a déclaré que de nombreux appels en provenance du nord de Ghaza avaient été reçus, mais que l'organisation n'était pas en mesure d'accéder aux zones isolées et bombardées pour évacuer les blessés ou transférer les dépouilles vers les hôpitaux. Il a précisé: «Nous avons demandé à plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme d'intervenir, mais nous n'avons reçu aucune réponse». Bassal a également indiqué qu'environ 137 martyrs palestiniens se trouvent sous les décombres à Beit Lahia, suite à des bombardements récents. Dimanche soir, des forces sionistes ont ciblé les hôpitaux Kamal Adwan, Al Awda et indonésien dans le nord de Ghaza, selon des médias locaux. Des sources médicales à l'hôpital Kamal Adwan ont rapporté que les installations, y compris l'unité néonatale et les réservoirs d'eau, avaient été directement bombardées.

Pour mettre un terme au génocide en cours à Ghaza

Albanese appelle à la suspension des relations avec l'entité sioniste

La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'Homme en Palestine occupée, Francesca Albanese, a déclaré dimanche qu'il était crucial que les États suspendent leurs relations économiques, politiques et militaires avec l'entité sioniste pour mettre un terme au génocide en cours à Ghaza. Dans une interview accordée à ONU Info, elle a souligné la nécessité d'imposer des sanctions pour mettre fin à l'occupation et aux atrocités à Ghaza. Albanese a noté que la communauté internationale est divisée, et que l'Occident peine à reconnaître l'ampleur du génocide, ce qui compromet toute solution durable et menace l'ordre international. Elle a rappelé sa conclusion, en mars, selon laquelle les événements survenus à Ghaza depuis le 7 octobre 2023 constituent un génocide. Elle a observé des schémas d'homicides et d'extermination visant une large population palestinienne, des actes qui visent à annihiler la possibilité de vie à Ghaza tout en infligeant des souffrances physiques et mentales.



Au fil des mois, Albanese a analysé les comportements persistants à Ghaza et a confirmé le niveau de destruction ainsi que l'incitation à la violence de la part des dirigeants sionistes, qui s'étend également à la Cisjordanie et à El Qods occupée. Elle a signalé que plus de 700 Palestiniens ont perdu la vie en Cisjordanie au cours de l'année passée,

dont 169 enfants, avec des destructions massives touchant les infrastructures, notamment les rues, les commerces, le réseau d'eau et d'électricité, ainsi que les hôpitaux. Elle a également dénoncé la torture et la détention arbitraire de milliers de Palestiniens, des situations qui, selon elle, sont comparables à celles observées à Ghaza.

PROGRAMME DES VENTES-DÉDICACES SILA 2024

- JEUDI 07 NOVEMBRE**
Yasmina Sellam
Le Couscous
Racines et couleurs d'Algérie
Patrimoine
- VENDREDI 08 NOVEMBRE**
Karima Ait Dahmane
Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847)
Histoire
- SAMEDI 09 NOVEMBRE**
Yasmina Sellam
Le Couscous
Racines et couleurs d'Algérie
Patrimoine
- DIMANCHE 10 NOVEMBRE**
Amar Belkhdja
l'Emir Abdelkader
Adversaires et admirateurs
Histoire
- LUNDI 11 NOVEMBRE**
Rabes Douibi
Journal d'une jeune schizophrène
Récit
- MARDI 12 NOVEMBRE**
Aïma Abdhat
Telle une chair tatouée
Poésie
- VENDREDI 15 NOVEMBRE**
Brahim Sadok
Sur le chemin des sables en feu
Roman

À PARTIR DE 14H AU STAND ANEP PAVILLON CENTRAL

ANEP منشورات

الطبعة 27 العالمية للمالون الدولي للكتاب

تخفيضات 30%

عناوين متنوعة

قصر المعارض - الصويرة البحري جناح C

من 06 إلى 16 نوفمبر 2024